



ELECTION DES PRÉSIDENTS
D'APC

**Les clarifications
embarrassées
d'Ould Kablia**

P. 5

ILS ONT QUITTÉ LEURS PARTIS RESPECTIFS

**21 députés
tournent
casaque**

P. 5

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1741 | Vendredi 6 - Samedi 7 décembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



NOUVELLE LOI
SUR LE SPORT
**ÉLIMINER
LES ZONES
D'OMBRE**

**POUR L'ESSOR DU
PROFESSIONNALISME**

Lire supplément sport pages 12.13.14

RECHERCHE D'UNE SOLUTION À LA CRISE AU MALI

La raison sans dérision



P. 3



UN FICHER NATIONAL POUR
UN PARTAGE ÉQUITABLE

**Bientôt un logement
pour tous ?**

P. 6

GESTION DES VILLES

**Un plan anti-inondations
mis au point**

P. 6

LE MINISTÈRE DE TUTELLE INTERPELLÉ

**Tension dans le secteur
de la solidarité**

P. 6

REPÈRES %



2.500

logements publics locatifs (LPL) seront distribués "avant la fin du mois en cours" dans la wilaya de Constantine dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP).

475

personnes sont mortes et 379 autres portées disparues jeudi après le passage du typhon Bopha, le plus violent de cette année, sur le sud des Philippines.

52

personnes ont trouvé la mort et 685 autres ont été blessées dans 417 accidents de la circulation durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre, a indiqué, mercredi, le bilan hebdomadaire du commandement de la Gendarmerie nationale.

1,5 million d'arbres à planter à partir d'aujourd'hui

Une campagne nationale d'envergure pour la plantation de 1,5 million d'arbustes sera lancée à partir d'aujourd'hui par l'Organisation nationale de la préservation de l'environnement et l'échange touristique sous le slogan "Campagne

de fidélité... un arbre pour chaque chahid". Cette campagne, à laquelle prendra part l'Armée nationale populaire (ANP), a pour objectif de planter 1,5 million d'arbres à travers les 48 wilayas, a indiqué mercredi un communiqué de l'organisation. La campagne commencera samedi par la plantation de 3.000 arbustes dans chaque site à travers plusieurs wilayas du pays, dont Aïn Témouchent, Laghouat, Constantine, Khenchla, Sétif, El-Tarf, Guelma, Oum El-Bouaghi, Souk-Ahras, Jijel, Tébessa, Bordj Bou-Arréridj et Mila. Les wilayas de Skikda, Blida, Chlef, Médéa, Djelfa et Bouira prennent également part à cette campagne.

Plus de 17% des étudiants sont obèses

Une enquête sur "la consommation alimentaire d'une population d'étudiants algériens", exposée mercredi à Oran aux travaux de la première journée du Congrès international de la Société algérienne de la nutrition, a révélé que 17,9% des étudiants des deux sexes sont en "surcharge pondérale".

Cette enquête, qui a ciblé un échantillon de 117 étudiants, dont 58 étudiantes, âgés de 19 et 27 ans, est arrivée à la conclusion que 42% des étudiantes et 7% des étudiants "sont exposés à un risque sérieux" de maladies cardiovasculaires et 6% des étudiantes présentent une obésité abdominale contre 1% chez les étudiants.

L'enquête, réalisée en mai dernier par un groupe de chercheurs du Centre de recherche en alimentation, nutrition et santé et de l'Université Mentouri de Constantine, est parvenue à la conclusion que "seule la consommation de corps gras et produits sucrés est corrélée positivement à l'indice de masse corporelle quel que soit le sexe".

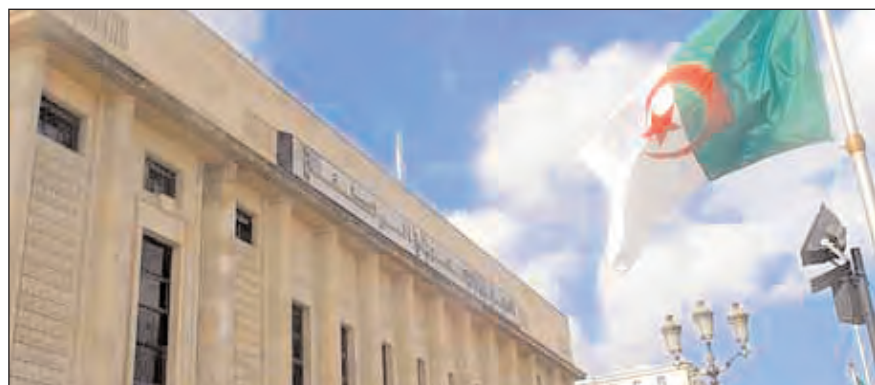
Cette enquête, qui comporte un questionnaire sur la qualité et la quantité d'aliments consommés, insiste sur la



nécessité de fournir des plats équilibrés au niveau des restaurants universitaires et d'élaborer des programmes d'éducation nutritionnelle adaptés.

D'autres enquêtes se sont axées sur le comportement alimentaire chez les étudiants internes atteints de diabète, les difficultés de prise en charge de cette catégorie au sein des cités universitaires et l'importance du soutien énergétique et des activités physiques à l'université.

L'APN reprend ses travaux mercredi prochain



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux mercredi prochain en séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°76-106 du 9 décembre 1976 portant code des pensions militaires, a indiqué mercredi un communiqué de l'APN.

La reprise des travaux a été décidée mercredi lors de la réunion du bureau de l'APN présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée.

Une séance plénière dédiée aux questions orales est prévue jeudi 13 décembre.

Le bureau de l'APN a examiné quatre questions déposées à son niveau, deux orales et deux écrites avant de les soumettre au gouvernement car répondant aux conditions légales.

Il a également passé en revue des déclarations relatives aux activités de "8 nouveaux députés" conformément aux dispositions de la loi définissant l'incompatibilité avec le mandat parlementaire. Elles ont été soumises à la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés. Le bureau a également pris connaissance de l'annonce par 21 députés de leur retrait de leurs formations politiques.

Ils kidnappent un bricoleur pour réaliser des travaux dans leur maison



La semaine passée, un couple de la ville de Morgan Hill, en

Californie, a eu l'idée saugrenue de kidnapper un bricoleur pour qu'il finisse enfin les travaux.

Au lieu de payer un professionnel pour réaliser les travaux dans leur maison, ils ont eu l'idée étrange d'enlever un bricoleur pour qu'il réalise des travaux, pourtant pas franchement compliqués. Selon la chaîne de télévision américaine CBS, Jason DeJesus et Chanelle Troedson ont été arrêtés après avoir non seulement menacé le bricoleur avec une arme à feu, mais aussi torturé le pauvre homme en le battant. Tout cela dans le but de réparer une porte cassée et d'autres tâches à la portée de tous.

"Le bricoleur a été agressé, il a été menacé de mort et on l'a forcé à faire un peu de travail à la maison. Cet homme a passé près de sept heures sur la fixation d'un lave-vaisselle, la réparation d'une porte cassée. Il a effectué d'autres tâches chez ce couple qui possède une maison comprenant cinq chambres à coucher, un terrain de beach volley, une piscine et un court de tennis", a déclaré le Sergent Jose Cardoza du bureau du shérif du comté de Santa Clara à la chaîne CBS. "La victime a été assez terrifiée."

Mordu par un serpent dans un ... avion

Un avion d'Egypt Air a été forcé d'atterrir après qu'un passager a été mordu par un serpent qu'il



avait clandestinement apporté à bord de l'avion. Après avoir entendu les cris de douleur de la victime, les pilotes ont décidé de forcer l'atterrissage dans l'aéroport le plus proche.

D'après le site Al Ahran, le passager jordanien est parvenu à dissimuler le reptile dans son bagage à main. Le vol à destination du Koweït a donc dû se rabattre d'urgence à l'aéroport de Hurghada, soit à un peu moins de 500 kilomètres au sud du Caire, la capitale égyptienne. Une fois à terre, le passager blessé a été emmené à l'hôpital tandis que son serpent lui a été confisqué et remis aux autorités de l'aéroport. L'avion a alors pu repartir en direction du Koweït, sans incident cette fois.

D
i
x
i
t

Williams Burns :

"Au cours des dernières années, l'Algérie a adopté des mesures afin de renforcer sa démocratie et nous nous félicitons du progrès qu'elle accomplit dans le sens des réformes démocratiques. "Ma visite est une autre opportunité offerte pour renforcer les relations bilatérales sur différents plans". "Nous continuons de travailler avec l'Algérie pour renforcer et approfondir les relations au bénéfice des deux pays et des deux peuples dans les différents domaines, notamment ceux du commerce, de l'investissement, de la sécurité et de la diplomatie"

RECHERCHE D'UNE SOLUTION À LA CRISE AU MALI

Alger, Washington et Londres sur la même longueur d'onde

De hauts responsables étrangers effectuent des visites à Alger pour discuter de la situation au Mali. Alger prône le dialogue. Washington et Londres l'appuient dans ses efforts. Washington appuie la position «leader» de l'Algérie en faveur de la promotion du dialogue politique entre les Maliens, a affirmé jeudi soir à Alger, le secrétaire d'Etat adjoint américain, William Burns.

PAR SADEK BELHOCINE

L'Algérie est un acteur régional « clé » dans la recherche d'une solution durable dans le nord du Mali a indiqué jeudi à Alger, de son côté, Stephen O'Brien, l'envoyé spécial du Premier ministre britannique pour le Sahel. La solution du problème malien se trouve-t-elle à Alger ? Tous les regards se tournent vers la capitale algérienne, même si au sein du Conseil de sécurité, personne ne doute qu'il y aura bien une intervention militaire au Mali, malgré les hésitations du secrétaire général Ban Ki-moon sur cette question. Certaines parties parlent de « confusion » totale sur l'intervention militaire au Nord-Mali.

Alors que la communauté internationale a fait des annonces contradictoires concernant une intervention armée, ces derniers jours, l'Algérie et les Etats-Unis sont toujours sur la même longueur d'ondes. Washington appuie la position « leader » de l'Algérie en faveur de la promotion du dialogue politique entre les Maliens, a affirmé jeudi soir à Alger, le



secrétaire d'Etat adjoint américain, William Burns. lors d'un point de presse organisé au siège de l'ambassade américaine à Alger. Il a affirmé, dans ce contexte, que son pays appuyait tous les efforts à même de faire avancer le dialogue politique entre le gouvernement malien et les groupes non violents dans le nord du Mali. « Nous continuons de favoriser une coordination des efforts en vue d'accélérer les discussions politiques au Mali et nous savons que l'Algérie a un rôle à jouer en la matière », a souligné Burns, avant d'être reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Les Américains partagent l'approche algérienne sur la question malienne consistant à traiter cette crise dans ses différents volets. Dans son intervention, le responsable américain a fait remarquer que la crise au Mali présen-

tait différentes dimensions, à savoir sécuritaire, politique et humanitaire, indiquant que « pour qu'une stratégie réussisse il faut qu'elle prenne en compte tous ses aspects ». De même qu'il partage l'analyse d'Alger sur le dialogue politique inclusif entre les maliens, affirmant que son pays appuyait tous les efforts à même de faire avancer le dialogue politique entre le gouvernement malien et les groupes non violents dans le nord du Mali. Dans ce contexte, il a souligné que les « Etats-Unis continuent de favoriser une coordination des efforts en vue d'accélérer les discussions politiques au Mali et nous savons que l'Algérie a un rôle à jouer en la matière », notant qu'il y avait de plus en plus de « convergences » entre les principaux acteurs sur la façon avec laquelle

doivent être traités tous les défis qu'impose la situation au Mali. Il a, toutefois, affirmé que son pays appuierait une éventuelle intervention militaire africaine dans le nord du Mali pour faire face aux problèmes sécuritaires qui se posent à la région. Il réaffirme que « les Etats-Unis sont en faveur d'une coopération avec le Mali et tous les pays de la région en matière de lutte contre le terrorisme ».

Le même jour, jeudi, arrivait à Alger l'envoyé spécial du Premier ministre britannique pour le Sahel, Stephen O'Brien. A l'issue de son entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, le responsable britannique a indiqué que le Royaume-Uni attache « beaucoup d'importance » à l'expérience de l'Algérie concernant la situation au Sahel, particulièrement la question du nord du Mali. Selon lui, « le Royaume-Uni et la communauté internationale attachent beaucoup d'importance à l'expérience et à l'expertise de l'Algérie et sa connaissance de la question du nord du Mali », précisant, avoir eu une « analyse partagée » lors de cette rencontre avec Abdelkader Messahel sur la question du Sahel en général et la situation au Mali en particulier, affirmant l'engagement du Royaume-Uni à travailler avec les autres partenaires sur cette question. Stephen O'Brien a affirmé que les deux parties (Algériens et Anglais), allaient « travailler ensemble pour trouver une solution aux problèmes de la région soulignant qu'il s'agit d'une « entreprise conjointe, où chacun aura un rôle à jouer pour apporter une solution durable aux populations du nord du Mali ».

S. B.

MOURAD MEDELCI

“L'Algérie prendra ses responsabilités dans le respect des décisions du Conseil de sécurité”

« Si des décisions devraient être prises par le Conseil de sécurité, l'Algérie prendra ses responsabilités dans le respect de ces décisions mais je crois qu'il y a une prise de conscience de la communauté internationale qui est assez générale et qui donne la priorité à la solution politique », a déclaré Mourad Medelci à la presse à l'issue des travaux de la septième session du conseil d'association algéro-européen. Le chef de la diplomatie algérienne parlait à propos de l'intervention militaire envisagée par la Cédéao au Nord-Mali. Il est à rappeler que le Conseil de sécurité se prononcera décembre courant sur cette intervention en se basant sur le rapport du secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-Moon, qui a mis en garde contre les risques que ferait peser un recours à la force sur la situation humanitaire et les chances d'une solution politique. Selon Mourad Medelci, les efforts portant sur une solution négociée à la crise au Mali commencent à donner des fruits. Dans ce cadre, il a souligné que le processus de négociations mené avec Ançar Dine et le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) « prenait un peu plus de vigueur ». Il relève que « les Maliens sont au bout du chemin du dialogue politique qui a commencé avec des parties, considérées jusqu'ici comme rebelles et qui sont devenues des parties à la négociation ». Interrogé sur la mission militaire d'entraînement de l'armée malienne, Medelci a expliqué qu'il s'agissait d'une demande d'assistance exprimée par l'institution militaire malienne et à laquelle de nombreux pays, y compris l'Algérie ont répondu favorablement. « C'est une coopération militaire », a-t-il dit. Il est à noter que le Mali a demandé mercredi dernier au Conseil de sécurité des Nations unies une « action rapide » pour autoriser le déploiement d'une force internationale dans le nord du pays, tenu par les islamistes. Selon certaines sources, le feu vert du Conseil de sécurité sera voté d'ici la fin du mois. Il est à noter aussi que le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Abdelmalek Guenaizia, a reçu jeudi à Alger l'assistant du secrétaire d'Etat américain à la Défense pour les opérations spéciales et les conflits de basse intensité, Michael Sheehan. Selon le communiqué du ministère de la Défense nationale qui fait état de cette visite, « les entretiens ont porté sur les questions d'intérêt commun, notamment la situation prévalant au niveau régional ».



S. B.

SOUS LA PLUME

La raison sans dérision

PAR DJAOUIDA ABBAS

La question malienne prend le devant de la scène internationale avec, ses enjeux. Depuis mars dernier, date de l'étément du pouvoir central de Bamako, le pays d'Amadou Hampaté Bâ est aux prises avec le terrorisme, et pour en découdre il est évident qu'il faille intervenir et l'urgence étant de trouver la juste mesure. Faut-il donner un coup de pied dans la fourmilière islamiste au risque de faire un bis repetita afghan ou alors privilégier les palabres, comme on aime si bien le dire sur la vaste terre de Kama Sywor Kamanda.

Il est vrai aussi que, chaque proposition vaut son pesant d'or. Pour une intervention manu militari elle a son prix. Il vaut l'entretien des 3.300 gars qu'on enverra se faire viander sur place et non sans être télécommandés par une force logistique, stratégique et ultra bien pensante « mozango ». Les enjeux, l'on aura compris, est la raclée ou la bonne mine, il n'y a pas en faire du foin et la Cédéao, très proche de la voix de Paris, y tient comme à sa propre chemise. Il faudra juste penser pendant, avec quoi ravitailler et entretenir. Ce qui revient toujours à la poche du

Mozingo. Même si Areva a su faire son beurre dans la région, comparé à l'or, au coltan, au fioul africain, etc. Le Mali ne casse pas une noix même pas une cabosse !

Du côté occidental, donc Mozingo, il fait pauvre d'y vivre et de soutenir les budgets de guerre des autres, même s'il y va de leurs intérêts ; et pour cause la crise est là. Résultat des comptes on revoit sa copie du côté occidental (et c'est tant mieux !) et l'on prône la sagesse : qu'il s'agisse de Washington ou de Bruxelles l'on préconise les palabres sans toutefois excepter le bruit des bottes.

« Faut-il donner un coup de pied dans la fourmilière islamiste au risque de faire un bis repetita afghan ou alors privilégier les palabres, comme on aime si bien le dire sur la vaste terre de Kama Sywor Kamanda. »

Et miracle ! La voix d'Alger est entendue sur les deux principales places occidentales, lesquelles résonnent encore de la voix algérienne. Celle qui a de tout temps appelé au dialogue et la concertation pour séparer le grain contestaire et pas moins identitaire de l'ivraie terroriste. Il est vrai aussi que ces deux places ont su bénéficier des bienfaits de fioul algérien. Il a redressé la barre du FMI en lui prêtant 5 mds USD. Evidemment la BM sera de la partie : et le dialogue fut privilégié !

D. A.

VOL DE VÉHICULES

Quatre individus
interpellés à Hussein Dey

Quatre malfrats, recherchés dans le cadre de plusieurs affaires de vol de véhicules, âgés entre 31 et 44 ans ont été interpellés, ce jeudi, par les éléments de la police de la sûreté d'Hussein Dey. En effet, comme nous l'avons déjà dit l'arrestation des quatre malfaiteurs s'est déroulée ce jeudi à 4h20 du matin, par des policiers qui faisaient une patrouille de routine, comme à l'accoutumée, et c'est à ce moment que les policiers ont remarqué la présence suspecte d'un véhicule, à bord duquel se trouvaient quatre individus. En s'approchant du véhicule en question, les quatre malfrats ont tenté de prendre la fuite, mais en vain, ils ont été tous interpellés. La fouille du véhicule a permis la découverte d'un trousseau de clés de véhicules, un arrache clous, une paire de cisaillles ainsi que 22 cartes de garantie d'extincteurs, des objets utilisés par les malfrats pour voler des véhicules de leurs victimes. En parallèle, les policiers ont tapé, sur le système PDA, les noms des quatre individus cela pour savoir s'il s'agissait des personnes recherchées. Les résultats sont positifs puisque en recourant à ce système, les policiers ont très vite su que deux parmi les quatre personnes arrêtées sont recherchées pour vols de véhicules et qu'il s'agit, surtout, de repris de justice ayant déjà été interpellées dans le cadre d'affaires de vols.

UN CITOYEN BLESSÉ
À L'ARME BLANCHE

L'auteur devant le parquet

Le 3 décembre passé, un citoyen, âgé de 25 ans, demeurant dans la commune de Zéralda a été violemment agressé par son assaillant, un jeune âgé de 32 ans qui était armé d'un couteau. Suite à cette agression la victime s'est présentée, le même jour, au siège de la Sûreté de Zéralda pour porter plainte contre "X". Partant de cette plainte, les policiers ont entamé une enquête minutieuse afin d'identifier et arrêter l'auteur. Au bout de quelques heures les enquêteurs ont pu identifier l'auteur de l'agression, ce dernier a été interpellé à 13h de la même journée. Il s'agit d'un repris de justice, demeurant dans la localité de Souidania, dans l'Algérois. Lors de son arrestation les policiers ont découvert en sa possession un aérosol à gaz et une arme blanche (couteau) utilisé par cet individu lors de l'agression de sa victime. Le mis en cause a été présenté, ce jeudi, devant le parquet compétent.

LUTTE ANTIDROGUE

Deux repris de justice
arrêtés à Bab El-Oued

Le trafic des comprimés de psychotropes a pris de l'ampleur dans l'Algérois et les fournis-seurs sont devenus de plus en plus nombreux, dont la majorité sont des repris de justice ayant déjà écopé des peines pour les mêmes motifs, mais le plus marquant c'est qu'aujourd'hui ce sont les pères des familles qui s'adonnent à ce trafic. La preuve est venue de la commune de Bab El-Oued. Ici, deux jeunes pères, âgés tous les deux de 45 ans, ont été interpellés, ce jeudi, par les éléments de la Sûreté de daïra de la commune précitée. L'un des deux trafiquants aa été arrêté en possession de 95 comprimés de psychotropes, alors qu'il se trouvait dans le quartier des "Trois Horloges" en train de vendre ces comprimés de stupéfiants. Le second trafiquant, qui n'est autre que son complice a été, quant à lui, interpellé dans la même journée, mais cette fois non loin du stade communal de Bab El- Oued. Ce repris de justice a été pris en flagrant délit en possession de 197 comprimés de psychotropes. Son arrestation s'est effectuée suite à des investigations menées par les policiers, cela suite, également, à des "tuyaux" livrés par son complice (le premier arrêté). Enfin, les deux mis en cause sont des fournisseurs de stupéfiants de Bab El-Oued, faut-il le souligner.

S. A.

LE CHEF TERRORISTE ANNONCE SON RETRAIT D'AQMI ET CRÉE DE NOUVELLES KATIBATES

Mokhtar Belmokhtar défie Droukdel

L'arrestation de Nacib Tayeb, alias Isshak Essoufi, le chef de la commission juridique au sein d'Al-Qaïda au Maghreb, le 15 août passé, par les forces de l'ordre algériens dans la région de Berriane, à Ghardaïa, a été fatale pour Al-Qaïda au Maghreb.

PAR SOFIANE ABI

Fatale dans la mesure où cet homme a été chargé, par l'émir national d'Aqmi, d'une mission très particulière qui consistait à réconcilier les chefs terroristes en conflits. on arrestation se fait ressentir aujourd'hui suite à la dissidence annoncée par Mokhtar Belmokhtar, chef de la phalange "El Moulathenmine".

C'était d'ailleurs prévisible. La guerre de leadership a finalement divisé l'organisation terroriste Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi). D'ailleurs, la désignation de Yahia Abou El Hammam à la tête d'Aqmi au Sahel, devenant le numéro 2 de cette organisation terroriste, par l'émir national d'Aqmi, en l'occurrence Abdelmalek Droukdel, a créé la "fitna" entre les chefs notoires de différentes phalanges affiliées à Aqmi. Dissidences en série, morts suspectes d'émirs notoires et redéploiements massifs au Nord-Mali sont devenus autant d'indices flagrants d'un avenir incertain pour Aqmi. Mokhtar Belmokhtar, alias Khaled Abou El Abess ou Mokhtar "Le Marlboro" vient de créer sa nouvelle katibat appelée « Signataires avec le sang » et choisit de s'éloigner d'Al-Qaïda au Maghreb avec sa katibat "El Moulathemine". Il est même allé plus loin en créant un nouvel émirat dans la ville de Gao devenu le refuge de tous les dissidents d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique.

Guerres de leadership

Depuis quand a débuté la révolte de celui qui était considéré comme l'homme fort de l'organisation ? Les discordes et les conflits internes entre Mokhtar Belmokhtar et l'émir d'Aqmi Abdelmalek Droukdel ne date pas d'aujourd'hui. En 2007, la direction d'Al-Qaïda au Maghreb basée dans les maquis algériens envoie un certain terroriste, connu sous le nom d'Abou Amar avec le titre d'émir de la zone



du Sahara, décision qui ne plaît pas à Mokhtar Belmokhtar, chef du bataillon d'El Moulathenmine

composé de terroristes comptant parmi les fondateurs de l'organisation criminelle et dont certains sont devenus par la suite des émirs de katibates. Belmokhtar a rejeté, à cette époque, la nomination d'Abou Amar mais a dû faire face à l'opposition de ses compagnons dans la Katibat, qui ont réussi à lui faire accepter un commandement formel d'Abou Amar, et sans qu'il se sente tenu de respecter les ordres et instructions du nouvel émir. Il a continué ainsi à agir dans le cadre de l'Organisation mais se fiant uniquement à son intuition et à ce qu'il considèrait comme étant juste, chose qui sera plus tard à l'origine de sa mise à l'écart du commandement de la katibat d'El Moulathenmine.

Ses relations avec Al Qaïda sont pourtant restées calmes jusqu'au jour où l'organisation a désigné à sa place Nabil Makhloufi, alias Abou Alqama, ce qui a fait ressurgir les dissensions, malgré que ce soit lui qui a proposé le nom de Nabil Makhloufi. Belmokhtar a refusé alors de travailler dans le nouveau cadre qui comprend les six katibats, entre autres, El Moulathemine, Tarek Ibn Zeyad, El Fourkan, Al Ançar et Sahel. Des sources à l'intérieur d'Al- Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi) ont révélé que cette dernière a fourni d'énormes efforts pour faire revenir Mokhtar Belmokhtar à la discipline mais ses agissements répétés en dehors des instructions de l'organisation

ont poussé l'émir d'Aqmi, Abou Mossaâb Abdelouadoud (Abdelmalek Droukdel) à l'écarter du commandement de la katibat d'El Moulathenmine. Décision prise il y a quelques mois, mais la mort d'Abou Nabil, dans un "accident de voiture", comme cela avait été rapporté par ses acolytes, l'a différé jusqu'à la nomination de Yahia Abou El Hammam à la place d'Abou Alqama. La réaction de Mokhtar Belmokhtar ne s'est fait pas attendre longtemps, l'homme à la barbichette a rapidement réagi et s'est traduite par le rejet d'une telle décision. Alors que le conseil de la "choura" au sein de la katibat l'appuyait, des combattants ont décidé de respecter la décision de l'organisation et ont même décidé de quitter pour d'autres katibats. Un grand nombre de combattants qui avait confiance en Belmokhtar ont décidé de rester avec lui. Plus tard, il a envoyé une lettre à l'émir d'Aqmi pour lui signifier que rien ne les lie désormais, commençant à jeter les bases d'un nouvel émirat dans la ville de Gao, nord Mali, et instaurer un nouveau conseil de la "choura" en concertation avec le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). Le nouvel émirat à Gao est devenu ainsi le centre de convergence de tous les chefs qui ont décidé, comme Mokhtar Belmokhtar, de se libérer de la tutelle d'Al- Qaïda. C'est le cas notamment de Khaled El Sahraoui, Hamada Ould Ahmed Khairou et de tant d'autres.

S. A

RENFORCEMENT DE LA FRONTIÈRE, COOPÉRATION SÉCURITAIRE ET LUTTE ANTI-TERRORISME

Les gendarmes algériens et nigériens
se concertent à Alger

Le renforcement de la surveillance des 956 km de la longue frontière algéro-nigérienne constitue l'une des préoccupations majeures de la visite du premier responsable de la Gendarmerie du Niger à Alger.

Une importante délégation de la Gendarmerie du Niger, conduite par le général Issa Mounkaila, commandant de la Gendarmerie du Niger se trouve, depuis jeudi passé, à Alger, annonce un communiqué de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale. Renforcement des frontières, lutte anti-terrorisme, lutte contre le crime organisé et coopération sécuritaire sur plusieurs volets, telles sont les raisons pour lesquelles le général Issa Mounkaila, commandant de la Gendarmerie du Niger s'est rendu à Alger, à l'invitation de son homologue algérien, le général-major Ahmed Bousteila, commandant de la Gendarmerie nationale. Une

visite qualifiée d'importante dans la mesure où les deux pays, l'Algérie et le Niger, se trouvent face aux mêmes défis sur plusieurs plans sécuritaires. Dans le cadre de la coopération bilatérale, le général- Major Ahmed Bousteila, commandant de la Gendarmerie nationale, s'est longuement entretenu, au siège du commandement de la Gebdarmerie nationale avec son homologue nigérien le général Issa Mounkaila. Des discussions ont eu lieu entre les deux responsables des deux pays, notamment sur la sécurité des frontières qui nécessite un renforcement vu les menaces dues à l'activité des groupes terroristes et la montée alarmante des activités des réseaux de trafic en tous genres. En plus des défis sécuritaires, le général Issa Mounkaila se trouve à Alger pour une coopération bilatérale entre les corps de sécurité, étant donné que la Gendarmerie algérienne jouit d'un savoir-faire et d'une

expérience reconnus dans la région du Sahel, en Afrique et dans le monde arabe. Un savoir-faire qui intéresse beaucoup la Gendarmerie du Niger, elle qui est appelée à faire face aux multiples dangers potentiels, mais avec des moyens et une expérience très limités. C'est dans cette optique que cette visite s'est inscrite. Elle vise également à consolider et à promouvoir des relations bilatérales entre les deux institutions dans le domaine de la formation et l'échange d'expériences professionnelles. Au cours de cette visite, des contacts ont eu lieu entre les deux parties en présence de hauts cadres de la Gendarmerie nationale. La délégation nigérienne a effectué une visite à l'Institut national de criminalistique et criminologie de la Gendarmerie nationale de Bouchaoui, où elle a visité plusieurs laboratoires et départements spécialisés.

ELECTION DES PRÉSIDENTS D'APC

Les clarifications embarrassées d'Ould Kablia

Des dizaines, voire de centaines d'assemblées populaires communales (APC) connaissent apparemment des blocages. Les élus locaux n'arrivent pas à élire leurs présidents d'APC. Dans de nombreux cas en effet les candidats à ce poste n'arrivent pas, faute d'alliance, à avoir la majorité absolue ou même la majorité simple pour se faire élire.

PAR KAMAL HAMED

En vérité cette situation est aussi et surtout due au fameux article 80 de la loi organique portant régime électoral. Un article différemment interprété par les uns et les autres car il a le mérite de ne pas être suffisamment clair et laisse donc la porte ouverte à toutes sortes de lectures. D'ailleurs pour contourner ces difficultés certains ont voulu débloquent cette situation en recourant à l'article 65 du code communal. Beaucoup d'observateurs ont dès lors pointé du doigt le ministère de l'Intérieur, qui vient de rendre public un communiqué dans lequel il récuse le recours aux dispositions du code communal. Mais l'APN n'est pas exemptée pour autant puisque sa



responsabilité est pleinement engagée car elle n'a pu déceler les failles de l'article 80. Face à ce véritable imbroglio le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, est même allé jusqu'à saisir le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz. Daho Ould Kablia espère donc que le Conseil constitutionnel lui vienne en aide dans les plus brefs délais afin de résoudre cette équation à plusieurs inconnues du désormais fameux article 80. Ce d'autant que les délais impartis par la loi pour l'installation des assemblées locales (APC et APW) sont courts. Selon les dispositions de la loi organique portant régime électoral ces assemblées devraient être installées dans les quinze jours qui suiv-

ent la proclamation des résultats. Daho Ould Kablia vient ainsi de rendre public un communiqué dans lequel il veut clarifier cette situation et, par voie de conséquence, hâter le processus d'installation des assemblées locales issues des élections du 29 novembre dernier. Pour le ministère de l'Intérieur, en effet, les seules modalités applicables à l'élection du président de l'APC sont celles prévues par l'article 80 de la loi organique numéro 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral. « Toutes dispositions contraires, y compris celles de l'article 65 de la loi numéro 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, promulguée antérieurement à la nouvelle loi organique susvisée, concernant le même objet, sont abrogées et ce confor-

mément à l'article 237 de la loi organique du 12 janvier 2012 susvisée » relève le communiqué du ministère de l'Intérieur rendu public jeudi. Mais que stipule l'article 80 ?

Voilà ce que stipule ce fameux article de la loi électorale promulguée en janvier dernier. « Dans les quinze (15) jours qui suivent la proclamation des résultats des élections, l'assemblée populaire communale élit son président parmi ses membres pour le mandat électoral. Le candidat à l'élection du président de l'assemblée populaire communale est présenté sur la liste ayant obtenu la majorité absolue des sièges. Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des sièges, les listes ayant obtenu 35 % au moins des sièges peuvent présenter un candidat. Si aucune liste n'a obtenu 35% au moins des sièges, toutes les listes peuvent présenter un candidat. L'élection a lieu à bulletins secrets, est déclaré président de l'assemblée populaire communale le candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix. Si aucun des candidats classés premier et deuxième n'a obtenu la majorité absolue des voix, un deuxième tour est organisé dans les quarante-huit (48) heures qui suivent et est déclaré élu le candidat ayant obtenu la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, est déclaré élu le candidat le plus jeune ».

Dans l'article 65 du code communal, auquel certains ont voulu recourir, il est énoncé que tout candidat ayant obtenu la majorité des voix est déclaré président de l'APC, sauf en cas d'égalité de voix puisque c'est le candidat le plus jeune qui l'emporte. Les clarifications d'Ould Kablia vont-elles permettre de résoudre le problème ? On le saura dans les prochains jours. **K. H.**

INSTALLATION OFFICIELLE DES MEMBRES DE L'APW

Addou appelle à la coordination entre les élus

PAR INES AMROUDE

Le wali d'Alger, Mohamed Kebir Addou, a souligné jeudi à Alger l'importance de la "coordination et la complémentarité" entre les différentes formations politiques qui composent l'assemblée populaire de wilaya (APW) au service de l'intérêt général. Dans une allocution à l'occasion de l'installation officielle des membres de l'APW élus le 29 novembre dernier, M. Addou a affirmé la nécessité "de travailler en tant que groupe uni pour réaliser les aspirations du citoyen, loin de toute fin personnelle et de tout calcul étroit".

Il a précisé, à ce propos, que le moyen le plus efficace pour réaliser l'objectif escompté, à savoir le développement de la capitale, résidait dans "le travail collectif, la coordination et la concertation". D'autre part, le wali d'Alger a lié la consécration de la "sécurité et la stabilité" dans la wilaya au

développement durable, afin que son impact soit ressenti par chaque citoyen sans "exclusion ni marginalisation", et ce, a-t-il dit, à travers "une communication permanente entre les autorités à différents niveaux". "Toutes les structures de l'instance exécutive sont mises à disposition pour aider l'APW, considérant que le point commun qui les réunit n'est autre que l'intérêt général", a-t-il assuré. Il a ajouté, dans ce sens, que l'ensemble des institutions de l'Etat étaient disposées à "prêter aide et assistance aux élus" dans le but de réunir les conditions idoines en matière de gestion des APW au service de l'intérêt général du citoyen dans le cadre du "strict respect des lois". Après avoir rappelé la confiance dont ils ont été investis par les citoyens le 29 novembre dernier, il a appelé les membres de l'APW à faire preuve de "loyauté" en respectant l'engagement pris à leur égard. "Les collectivités locales représentent les espaces naturels au sein desquels

s'accomplit tout effort de développement de l'Etat", a-t-il encore dit. M. Addou s'est dit conscient de "l'ampleur" du défi qui doit être relevé par les élus, d'autant qu'Alger, qui est la capitale du pays, "doit fournir davantage d'efforts" en vue de réaliser les objectifs de "la modernité et du développement".

"Les défis, quelle que soit leur nature, ne peuvent constituer une entrave à la volonté des élus des différentes partis politiques", a-t-il indiqué. Par ailleurs, M. Addou a invité l'élus Chamlal Mustapha (70 ans), étant le doyen des élus, à superviser l'opération de vote pour l'élection du président de l'APW, au côté du plus jeune élu, en application de l'article 58 du code de wilaya stipulant que "l'opération de vote doit avoir lieu huit jour après l'annonce des résultats des élections locales". L'APW d'Alger compte 55 élus dont 29 du parti FLN, 14 du FFS et 12 du RND.

A l'issue du vote, le seul candidat, Abdelkrim Bounour (FLN), a été élu, à la

majorité absolue, au poste de président de l'APW d'Alger.

A cette occasion, M. Bounour a exprimé la volonté de mettre en œuvre le plan stratégique d'Alger, en coordination avec les élus des trois partis membres de l'APW.

Il a estimé que la confiance placée en lui était une "grande responsabilité" exhortant les membres de l'APW à répondre aux attentes des citoyens. **I. A.**

ILS ONT QUITTÉ LEURS PARTIS RESPECTIFS 21 députés tournent casaque

Vingt-et-un membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont décidé de quitter leurs formations politiques avec lesquelles ils avaient participé à l'échéance du 10 mai pour rejoindre d'autres partis.

Il s'agit de huit députés issus de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), de cinq députés issus du Front national algérien (FNA), de deux députés issus du Rassemblement patriotique républicain (RPR) et de deux autres du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), ont indiqué jeudi à l'APS des sources parlementaires.

Quatre (4) autres députés issus respectivement du parti El-Fedjr El-Jadid (PFJ), du Rassemblement algérien (RA), du Parti du renouveau algérien (PRA) et du Front national pour la justice sociale (FNJS) ont également quitté leurs partis. Le bureau de l'APN a pris connaissance, lors de sa réunion mercredi, de l'annonce du retrait de ces députés de leurs formations politiques respectives. **R. N.**

ASSEMBLÉES POPULAIRES COMMUNALES

Le FNJS contracte 36 alliances

PAR RAYAN NASSIM

Le président du Front national pour la justice sociale (FNJS), Khaled Bounedjma a affirmé, mercredi à Alger, que son parti "a contracté 36 alliances avec d'autres formations politiques représentées dans des APC élues récemment". Intervenant lors d'une conférence de presse, M. Bounedjma a indiqué que son parti a "contracté ces alliances pour renforcer sa présence dans les assemblées élues et permettre à ses élus de mettre en œuvre le programme électoral du parti".

Grâce à ces alliances, le FNJS préside 11 communes parmi les 105 au niveau desquelles il avait présenté des candidats. Le FNJS a, rappelle-t-on, obtenu 185 sièges au

niveau des assemblées communales suite aux élections locales de novembre 2012. Pour M. Bounedjma, le Front a contracté des alliances avec différentes composantes politiques nonobstant leurs orientations politiques, partant de sa conviction que "le premier objectif de ces partis consiste à servir le citoyen" appelant les élus à dépasser les intérêts partisans étroits.

M. Bounedjma s'est dit "inquiet" quant à l'avenir de la gestion de certaines communes dont les assemblées élues "sont composées d'une diversité de partis, ce qui mettrait en péril l'initiative de servir le citoyen". Il a également abordé "le phénomène d'achat de sièges à des prix faramineux" au niveau des assemblées élues s'interrogeant sur le sort de

ces assemblées. Concernant les résultats remportés par le FNJS lors des élections locales de novembre 2012, M. Bounedjma a souligné que son parti "a remporté un franc succès et pu atteindre ses objectifs stratégiques". Il a également appelé les élus de son parti à œuvrer à la concrétisation du programme électoral du parti et à honorer leurs engagements et les promesses faites aux citoyens. Par ailleurs, M. Bounedjma a récusé les rumeurs colportées par certaines parties sur "d'éventuelles tentatives de fraude des résultats des élections locales" soulignant toutefois l'existence de "dépassements" au niveau de certains bureaux de vote ajoutant que la direction du parti "n'a reçu aucun recours". **R. N.**

LE MINISTÈRE DE TUTELLE INTERPELLÉ

Tension dans le secteur de la Solidarité

Le conseil national de la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur de la solidarité nationale et de la famille, affiliée au Syndicat national autonome de la fonction publique (Snapap), a appelé, mercredi la ministre de la Solidarité et de la famille, Souad Bendjaballah à "intervenir en urgence" pour prendre en charge les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires du secteur. Dans un communiqué final ayant sanctionné sa session ordinaire tenue les 4 et 5 décembre au Centre de national de formation des fonctionnaires spécialisés à Birkhadem (Alger), la fédération a insisté sur la "nécessité d'une intervention urgente" de Mme Bendjaballah pour "le règlement de plusieurs questions à caractère socioprofessionnel concernant les fonctionnaires de tous les corps du secteur". Les revendications de la fédération portent notamment sur "l'amendement du statut particulier actuel, du régime indemnitaire des corps relevant du secteur et l'intégration des travailleurs contractuels et vacataires selon leurs diplômes, leurs missions et leur expérience". Le syndicat revendique également le droit des travailleurs "sans exception à la promotion", à l'enseignement et à la valorisation de leurs diplômes. Concernant les corps communs, la fédération a appelé à la révision du statut particulier des corps communs des professionnels et l'amélioration des conditions de travail. Pour ce qui est de la médecine du travail, l'organisation syndicale a appelé à la création de nouveaux postes qui soient adaptés aux conditions des personnes aux besoins spécifiques.

Elle a souligné à cet effet l'importance d'engager un dialogue social et la reconnaissance du syndicat "comme partenaire social", son implication dans la promotion du fonctionnement des entreprises et la "neutralité totale" de l'administration devant le droit du choix des travailleurs à leurs représentants. Le conseil national a appelé par ailleurs la ministre à promulguer "une directive ferme" à l'effet de faire alléger "la pression exercée sur les travailleurs par les directeurs de l'activité sociale et de la solidarité et les directeurs en entreprises". Le conseil national de la fédération a affirmé qu'il recourra à "la protestation" conformément à la loi, si le "statu quo est maintenu". A cet effet, il a chargé le bureau de fixer les dates de la protestation après consultation du secrétariat national du SNAPAP. Par ailleurs, le communiqué a affirmé que le conseil national est "souverain" dans la prise de décision soulignant qu'il ne renoncera à aucune des ses revendications "légitimes" sans l'ouverture d'un "dialogue sérieux et la définition d'un calendrier pour la résolution des problèmes".

Dans une déclaration à la presse, le président de la fédération, Farid Bougara a indiqué qu'il adressera des correspondances à la ministre "en personne" pour lui faire part de ces revendications ajoutant que si les voies du dialogue ne sont pas ouvertes, des mouvements de protestations seront organisés précisant que les dates seront fixées lors de la réunion du bureau national de la fédération. M. Bougara a rappelé que la ministre "s'engage à chaque fois de prendre en charge avec bonne foi les préoccupations du secteur" mais les responsables de la tutelle en charge de la mise en œuvre "entravent l'application". De son côté, le représentant du ministère, M. Aissa Benkhellaf a déclaré à l'APS que la ministre avait donné des instructions "pour l'ouverture du dialogue et de la consultation avec tous les syndicats représentant le secteur pour entendre leurs préoccupations". Le secteur de la solidarité et de la famille compte quelque 24.000 employés.

L. B.

Afin d'aller vers une distribution équitable et mettre un terme à la corruption au sein du secteur de l'habitat, Abdelmadjid Tebboune, premier responsable de ce secteur névralgique, a opté pour des solutions pour le moins radicales.

PAR HOUDA BOUNAB

A la fin 2012, seuls 50% des projets prévus par le programme quinquennal de logements ont été lancés. La priorité actuelle du ministère de l'Habitat est de rattraper le retard accusé et c'est pourquoi une grande partie des projets restants sera lancée en 2013. La construction de près de 520.000 unités, tous types de logements confondus, dont 46.000 logements ruraux et 300.000 logements sociaux, seront dès lors lancés en 2013, sans compter les 150.000 logements location-vente rajoutés récemment. « Une série de mesures ont été prises, visant à assurer une distribution équitable des logements, de manière à ce qu'il soit interdit à quiconque de bénéficier plus d'une fois du programme de logements, et ce, grâce à la mise en œuvre du fichier national des demandeurs de logements » a par ailleurs déclaré à l'APS Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme. Il a ajouté qu'« une enquête sera menée pour toutes les demandes de logements en faisant appel au fichier national en application du principe selon lequel chaque citoyen a droit au soutien de l'Etat uniquement une seule fois » Insistant sur le fait qu'il est strictement interdit à quiconque ayant déjà bénéficié d'un logement social, promotionnel, rural ou

UN FICHIER NATIONAL POUR UN PARTAGE ÉQUITABLE

Bientôt un logement pour tous ?



Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme

autre, de demander un logement AADL ou autre.

En théorie, le fichier national, est un document qui mémorise toutes les demandes de logements sans exception, voire celles des citoyens habitant dans des bidonvilles à travers le pays. Il vise également à garantir une distribution équitable des logements et à cerner le volume réel des demandes à l'échelle nationale. Mais, dans la réalité, cela paraît chimérique d'espérer y arriver. Du moins, pas dans le futur immédiat. Preuve en est que même pour le fichier électoral, qui est pourtant révisé systématiquement à la fin de chaque année, et révisé exceptionnellement à l'approche de chaque rendez-vous électoral, il reste quand même loin d'être totalement assaini, selon les propres aveux du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à la faveur d'une récente audience qu'il avait accordée au premier secrétaire du FFS, Ali Laskri.

En outre, le ministre a appelé les citoyens, qui avaient bénéficié par le passé d'un programme quelconque de logements, à retirer leurs dossiers, de sorte qu'ils ne soient pas rejetés après consultation du fichier national et afin d'éviter tout désagrément. Sachant que les investigations préliminaires effectuées par l'AADL ont révélé la falsification d'environ 5.000 certificats de résidence que leurs auteurs ont déposés à la wilaya d'Alger alors qu'ils résident dans d'autres wilayas du pays. Tebboune a carrément

reconnu que « certains citoyens ont bénéficié plus d'une fois d'un logement, alors que d'autres attendent depuis des décennies, chose qui n'arrivera plus jamais parce nous tenons à instaurer l'équité dans la distribution ». Concernant les logements de type location-vente de l'AADL, le ministre a fait savoir également que la priorité sera accordée aux demandes 2001 et 2002, ajoutant que les dossiers de cette catégorie de demandeurs doivent être mis à jour.

Pour rappel, le gouvernement envisage la construction de près de 150.000 nouveaux logements. Pour la prise en charge des chantiers, la priorité sera donnée aux sociétés qui concluront des partenariats avec les étrangers. Ces logements, selon la formule location-vente AADL, seront destinés en priorité à la classe moyenne dont le revenu mensuel ne dépasse pas six fois le SNMG. Les dossiers doivent être déposés uniquement dans les wilayas de résidence avec les modalités de paiement utilisées dans les premiers programmes de logements.

Rappelons pour finir que l'Algérie a déjà conclu des accords-cadres avec le Portugal, l'Espagne, l'Italie et les Etats-Unis pour la création de joint-ventures et des consortiums avec les sociétés algériennes en vue de réduire de façon concrète les délais de réalisation par l'adoption de nouvelles techniques fondées sur la production de logements préfabriqués.

H. B.

GESTION DES VILLES

Mise au point d'un plan anti-inondations

PAR LARBI GRAÏNE

Les risques d'inondations qu'encourent les villes algériennes peuvent être jugulés à plus ou moins long terme à en croire le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Selon lui une commission interministérielle a été installée à cet effet afin de procéder à un travail d'identification des villes sujettes aux inondations. C'est « une question qui revêt un intérêt particulier pour l'Etat qui est déterminé à trouver des solutions radicales pour la protection des villes des risques d'inondations » a indiqué le ministre lors d'une visite de travail qu'il a effectuée jeudi dans la wilaya d'El Bayadh. S'appuyant sur un recensement, la Direction générale de la Protection civile, a conclu dans un de ses rapports qu'« une commune sur trois (485 communes) est susceptible d'être inondée en partie ou en totalité ». Ces inondations qui sont cataloguées comme des « catastrophes naturelles » provoquent est-il

noté dans le rapport d'importants dégâts humains et matériels. Le cas de Bab-el-Oued (Alger) alimente un véritable trauma. Survenues le 10 novembre 2001, les inondations du quartier algérois ont fait près de 1000 morts. Une enveloppe de plus de 3000 milliards de centimes devrait être dégagée par l'Etat pour lutter et prévenir les inondations dans les villes et les zones à risque. Aussi 600 communes sont-elles éligibles à ce programme. Le même document de la Protection civile relève que « l'inventaire des inondations à travers le pays pour la période allant de 1969 à 2008 révèle qu'il n'existe pas de régions prémunies contre ce risque ».

Trente agglomérations urbaines d'importance figurent parmi les villes inondables à l'exemple d'Alger, Annaba, Mostaganem, Tébessa, Msila et Skikda. Pour Alger, l'opération majeure pour prévenir les risques de crues consiste en l'aménagement de l'oued d'El-Harrach. D'ailleurs l'Agence nationale des ressources hydriques (Anrh) relevant du

département, et l'Agence spatiale algérienne (Asal) viennent d'être mises à contribution pour lancer le projet d'établissement d'une cartographie nationale des zones inondables à l'aide de l'imagerie spatiale. Chaque commune sera dotée d'une cartographie précise. Un système d'alerte, reposant sur la « Taske force » déjà opérationnel, sera renforcé et ce, avec le concours de l'Agence nationale d'assainissement, (Ana).

La "Task Force" utilisée dans nombre de structures et d'entreprises, consiste en un dispositif de vigilance et d'intervention dans le domaine de l'hydraulique.

La construction des digues connaît actuellement un net essor. Ghardaïa a été sauvée in extremis d'une catastrophe majeure affirme-t-on grâce à la pose d'une digue nouvellement réalisée parmi deux autres en cours de construction. Sidi Bel Abbès, sujette aux crues d'oued, a fait l'objet d'une attention similaire, puisqu'elle a bénéficié du même ouvrage protecteur.

L. G.

COOPÉRATION ALGÉRO-AUTRICHIENNE

L'ambassade d'Autriche accueille une exposition des produits du Sud

Les relations économiques et commerciales algéro-autrichiennes s'intensifient davantage avec la prochaine visite d'hommes d'affaires et d'investisseurs autrichiens, ainsi que des éleveurs de la région de Tyrol à Alger, dont une délégation d'experts et d'éleveurs a déjà séjourné en Algérie, précisément à Khenchela où ils se sont enquis des opportunités de partenariat.

PAR AMAR AOUIMER

Mais dès aujourd'hui, l'ambassade d'Autriche à Alger organise une semaine d'exposition de produits artisanaux, principalement des tapis traditionnels en pure laine des régions d'Ouargla et de Tougourt. Pour l'ambassadrice d'Autriche à Algérie, Aloisia Wörgetter, «les produits algériens sont bien prisés en Autriche, notamment en ce qui concerne le miel de la région de Khenchela qui se vend très bien au pays de Mozart, mais également l'huile d'olive et les dattes Deglet Nour».

Des expositions de miel ont eu lieu récemment à la Résidence autrichienne avec la participation de producteurs de Khenchela, dont la demande de consommateurs autrichiens se fait de plus en plus insistante, sachant que ce miel est d'excellente qualité nutritive.

L'objectif essentiel de Wörgetter consiste à stimuler beaucoup plus la coopération bilatérale en accroissant le volume des échanges commerciaux qui est actuellement favorable à l'Algérie en 2011, dont 300 millions d'euros en termes d'exportations algériennes vers l'Autriche (hydrocarbures) et 100 millions d'euros d'importation de produits autrichiens, principalement des équipements et des produits pharmaceutiques.

Des dattes, miel, figues, noix et clémentines algériennes en Autriche

Les responsables de l'ambassade affirment «qu'en décembre en Autriche, il fait froid et sombre, les premiers flocons de neige tombent. C'est aussi la période de l'«Avent» qui est la préparation à la naissance d'Aïssa. Les familles se rassemblent durant les nuits hivernales et allument des bougies. En cette période en Autriche, on mange des dattes, des noix, des figues sèches et des clémentines et beaucoup ne savent pas que ce sont des produits locaux en Algérie».

Qualifiée d'ambassadrice dynamique par des membres du gouvernement algérien, notamment Chérif Rahmani (ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements) qui l'a félicité durant la Journée "Déserts du Monde", organisée à Timimoun en présence du représentant des Nations unies, Aloisia Wörgetter, est omniprésente en Algérie pour promouvoir la coopération entre les deux pays.

Ainsi, elle a sillonné le pays en se déplaçant à Jijel, Béjaïa, Oran, Khenchela, Tizi-Ouzou... pour y rencontrer des opérateurs économiques et scruter les opportunités de partenariat et de joint-venture avec des opérateurs algériens. L'ambassade ajoute : «Les tapis chauds en laine sont la meilleure façon de se protéger de l'hiver des montagnes...Voilà le fil des traditions qui noue l'Autriche et l'Algérie dans notre prochain événement.» En effet, l'Ambassade



d'Autriche, en partenariat avec l'Association féminine pour la promotion de l'artisanat ouargli, organise du 8 au 15 décembre une exposition-vente de tapis et tissages traditionnels en pure laine de la Wilaya de Ouargla où de nombreux entrepreneurs et clients sont attendus.

La Chancellerie affirme que «dix femmes artisanes venues de Ouargla et de Tougourt participent à cette exposition-vente qui a pour objectifs essentiels la mise en valeur du tissage traditionnel en pure laine, de la créativité de ces femmes artisanes qui respectent le patrimoine culturel propre à leurs régions et ainsi encourager l'évolution de cette activité». Pour les diplomates autrichiens, il s'agit «d'un hommage qui est rendu à ces

femmes qui perpétuent la tradition du tissage et en font non seulement un métier, notamment dans les zones enclavées, mais aussi un repère identitaire de leur patrimoine».

Aussi, «cette exposition-vente de produits de tissage à base de pure laine, particulièrement le tapis traditionnel, permettra à ces femmes artisanes, d'établir des échanges et de mettre en place des projets d'association et de partenariat avec des spécialistes du nord du pays et constitue un moyen pour redynamiser l'économie locale des régions du Sud qui se sont distinguées par leur respect du savoir-faire traditionnel artisanal et leur volonté de promouvoir de façon créative l'artisanat de leurs régions».

A. A.

ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

La circulation des personnes reste à consolider

PAR RIAD EL HADI

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a indiqué à Bruxelles que le dialogue politique lancé entre l'Algérie et l'Union européenne depuis deux ans n'excluait aucune question, y compris celles relatives aux droits de l'Homme et à la société civile. "Tous les sujets sont abordés dans le sous-comité du dialogue politique algéro-européen, il n'y a plus de sujets tabous y compris ceux des droits de l'Homme, de la société civile et des réfugiés", a déclaré Medelci à la presse à l'issue de la septième session du conseil d'association. "Ces questions, considérées pendant plusieurs années comme des sujets tabous, exclues du dialogue, sont aujourd'hui intégrées au dialogue. L'Algérie progresse dans ces domaines d'une manière volontariste car elle considère que c'est son droit d'avancer dans la consolidation des droits de l'Homme", a-t-il précisé au cours d'un point de presse conjoint avec son homologue chypriote, Kouzakov Marcoulis, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE. Medelci a indiqué avoir discuté avec la partie européenne, au cours de cette réunion, de la question de la circulation des personnes qui reste à consolider, selon lui, malgré les efforts enregistrés dans ce domaine. Il précise que la question de sécurité évoquée par l'UE et qui est à l'origine du refus d'octroi de visas est bien prise en charge à travers le bon fonctionnement des accords de réadmission que l'Algérie a conclu avec la plupart des pays européens. Pour la nouvelle politique européenne de voisinage, Medelci s'est dit optimiste sur l'aboutissement des négocia-

tions entre l'Algérie et l'UE sur un accord consensuel. "Les premières discussions exploratoires nous mettent dans une position qui nous rendent particulièrement optimiste quant à l'issue de ces négociations et nous allons au cours du premier semestre 2013 avancer dans ces négociations pour aboutir à un programme d'action consensuel", a-t-il dit. Au plan économique, le bilan

de la coopération Algérie-UE, durant les 18 derniers mois était fructueux, marqué par la conclusion d'un accord sur le démantèlement tarifaire et de la Convention régionale Pan-Euromed sur les règles d'origine, relève-t-il. Les relations énergétiques stratégiques entre l'Algérie et l'UE devraient également se consolider à la faveur d'un mémorandum d'entente qui va renforcer la coopération entre les

deux parties aussi bien dans le domaine des énergies conventionnelles que les énergies renouvelables, enchaîne-t-il. Pour autant, Medelci a plaidé pour un retour des investissements européens en Algérie qui se prépare à renforcer dès 2013 son climat des affaires, saisissant cette occasion pour faire un appel aux opérateurs européens pour venir investir dans le pays.

R. E.

COURS DES DEVICES

Forte baisse de l'euro face au dollar après les commentaires de Draghi

L'euro baissait fortement face au dollar jeudi, après des inquiétudes suscitées par les commentaires du président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, qui a indiqué que le maintien des taux de l'institution n'avait pas été unanime en décembre.

En fin d'échanges, l'euro valait 1,2970 dollar, retombant à des niveaux inconnus depuis une semaine, contre 1,3064 dollar mercredi soir. L'euro baissait également face à la devise nippone, à 106,74 yens contre 107,71 yens mardi soir. Le dollar aussi reculait face à la monnaie japonaise, à 82,29 yens contre 82,42 yens la veille. Lors d'une conférence de presse suivant le maintien jeudi du principal taux d'intérêt directeur de la BCE à 0,75%, son plus bas niveau historique, Draghi a déclaré que cette décision n'avait pas été unanime.

Le fait que la BCE ait discuté de la possibilité de baisser de nouveau son taux directeur ébranlait le récent regain d'optimisme des cambistes sur les perspectives économiques de la zone euro, notaient des

courtiers. Autre source de fébrilité pour les investisseurs, l'institution a déclaré jeudi s'attendre, désormais, à une contraction du Produit intérieur brut (PIB) en zone euro en 2013, prenant acte de l'accélération de la dégradation de l'économie dans la région, qui est entrée en récession au troisième trimestre. Draghi a mis le doigt sur le problème qui est que la croissance ne reprendra pas tant que des effets positifs de la baisse des taux d'emprunt (des états sur le marché) ne se feront pas sentir dans l'économie

réelle, notait un analyste. La livre britannique progressait face à l'euro, à 80,72 pence pour un euro, mais reculait face au billet vert, à 1,6066 dollar.

La devise helvétique montait un peu face à l'euro, à 1,2099 franc suisse pour un euro, et baissait face au dollar, à 0,9328 franc pour un dollar. L'once d'or a terminé à 1.694,25 dollars au fixing du soir contre 1.694 dollars mercredi. La devise chinoise a fini à 6,2282 yuans pour un dollar contre 6,2255 yuans la veille.

R. E.

PÉTROLE

Le baril rebondit en Asie sous l'effet d'achats opportuns

Les cours du pétrole repartaient à la hausse vendredi en Asie, les opérateurs achetant à bon prix après une nette baisse la veille à New York.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en janvier s'appréciait de 18 cents, à 86,44 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour même échéance gag-

nait 21 cents, à 107,24 USD. Jeudi, le baril de WTI a terminé en recul de 1,62 dollar à 86,26 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent a terminé à 107,03 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en recul de 1,78 dollar par rapport à la clôture de mercredi.

R. E.

JIJEL, CENTRE
PSYCHOPÉDAGOGIQUE

Salutaire pour les jeunes handicapés moteurs

De nombreux jeunes handicapés pensionnaires du centre psychopédagogique pour enfants handicapés moteurs (CPEHM) de Jijel ont été formés à la vie active en dépit du handicap qui les affecte, ont indiqué, lundi, les responsables de cet établissement. Ouvert en janvier 2011, ce centre, situé au lieu-dit Les 40 hectares, s'est forgé une réputation dans la prise en charge de jeunes handicapés moteurs provenant de différentes localités de la wilaya, a-t-on ajouté à l'occasion de la Journée mondiale des handicapés. Un encadrement de qualité a fait de ce centre un point focal pour le traitement des handicaps moteurs, notamment des jeunes garçons et filles, généralement issus des couches défavorisées. A l'heure actuelle, 57 pensionnaires sont pris en charge par un encadrement composé de 18 psychologues cliniciens, pédagogues, orthophonistes, moniteurs et monitrices spécialisés qui leur dispensent un enseignement spécialisé et adapté à leur spécificité, a indiqué le directeur du centre, Makhoul Zeradzi. Ce centre, qui a remplacé un ancien établissement vétuste, hébergé dans des locaux en préfabriqué, comporte de nombreux ateliers et des salles de cours aménagées, ainsi que des dortoirs pour l'hébergement des jeunes pensionnaires. Lors de la célébration de cette Journée, les jeunes handicapés ont présenté un riche programme d'activités, allant des travaux manuels, aux chants et danses ainsi qu'une opérette intitulée "50 ans, nous sommes encore debout", mettant en relief la lutte de libération et les efforts consentis pour le développement du pays.

Quatre pensionnaires de ce centre (deux garçons et deux filles) nés un 3 décembre ont fêté leur anniversaire lors d'une cérémonie festive en présence des responsables de l'Action sociale, de l'Education, de la Formation professionnelle et du Tourisme. La rencontre a été également mise à profit pour honorer les jeunes lauréats de concours de travaux manuels et dessins qui mettent en relief le degré élevé de savoir-faire en dépit du handicap.

EL-TARF, CÉRÉALICULTURE

Une production de 250.000 quintaux escomptée

Les services de l'agriculture tablent, cette saison dans la wilaya d'El-Tarf, sur une production de 250.000 quintaux des différentes espèces de céréales, a indiqué lundi à l'APS le directeur de wilaya des services agricoles (DSA).

"C'est là un chiffre à la portée des céréaliculteurs de la wilaya d'El-Tarf qui s'étaient engagés à réaliser cette production dans le cadre du contrat de performance" passé avec le ministère de tutelle, a estimé Yacine Kourd.

La superficie emblavée a atteint, cette année, les 18.000 hectares, soit 15% environ de la surface agricole utile (SAU), estimée à plus de 74.000 hectares, selon le même responsable qui a affirmé que "toutes les conditions" ont été réunies pour assurer le bon déroulement de cette campagne.

Pour sa part, la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a mis à la disposition des agriculteurs concernés 32.000 quintaux de semences de céréales et 6.000 quintaux d'engrais. M. Kourd a également indiqué qu'une commission chargée du suivi et de l'évaluation des différentes étapes de la campagne labours-semences a été installée dans la wilaya afin de traiter en "temps réel" tout problème pouvant survenir sur le terrain.

APS

TLEMCEN, MALENTENDANTS

500 enfants dans l'attente d'implants cochléaires

500 enfants (filles et garçons) à Tlemcen, atteints de surdité profonde depuis la naissance, attendent leur tour pour se doter d'implants cochléaires, a-t-on appris auprès du responsable du centre ORL du CHU Tidjani-Damerdji.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces enfants, âgés de 1 à 10 ans, bénéficient de suivi médical permettant de connaître l'origine de leur handicap, sa nature physiologique et ses complications physiques et psychologiques, a indiqué le même responsable, soulignant que beaucoup parmi ces enfants ayant subi des examens et des analyses médicales nécessaires sont programmés pour des greffes au niveau de ce centre qui a réalisé depuis son ouverture en 2007 plus de 160 opérations d'implants réussies.

Ces opérations ont été effectuées par une équipe pluridisciplinaire du centre, qui œuvre à faire bénéficier un grand nombre d'enfants sourds des avantages de cette technique médicale moderne basée sur la précision et un long suivi du patient, rapporte l'APS.

Il a également indiqué que les neuf centres similaires répartis sur plusieurs wilayas du pays ont effectué au total env-



iron 1.600 implants cochléaires, ce qui contribue à la réussite du programme national de lutte contre la surdité et à mettre fin au transfert des malades vers l'étranger et ses dépenses coûteuses.

Selon le même responsable, l'Algérie, qui connaît chaque année la naissance de plus de 800 enfants atteints de surdité profonde, a opté pour des programmes nationaux de lutte contre la surdité en organisant des campagnes de sensibilisation sur le dépistage précoce de ce trouble chez les nourrissons et en créant des centres spé-

MASCARA, HABITAT

882 logements sociaux transférés en zone urbaine

Les autorités de la wilaya de Mascara ont décidé de transférer des projets de réalisation de 882 logements sociaux des communes rurales dont la population est inférieure à 5.000 habitants vers des zones urbaines.

En contrepartie, ces projets seront remplacés par ceux d'habitat rural groupé, selon le responsable de la cellule de communication de la wilaya, qui a indiqué que

cette opération concerne 272 logements sociaux locatifs et 610 autres dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP).

Cette décision vise à répondre à un grand nombre de demandes des citoyens des zones urbaines et la réservation de quotas supplémentaires à l'aide à l'habitat rural, notamment avec le lancement de la réalisation de maisons rurales groupées disposant

des commodités nécessaires.

La wilaya de Mascara a bénéficié, depuis 2005 au titre des programmes quinquennaux actuel et précédent, de 29.504 aides à l'habitat rural, dont 16.426 habitations ont été réalisées et attribuées à leurs propriétaires, 10.537 sont en cours de réalisation tandis que les travaux de réalisation de 2.541 autres seront prochainement lancés.

APS

ANNABA, INFRASTRUCTURES SPORTIVES

4 nouveaux complexes sportifs de proximité



Quatre nouveaux complexes sportifs de proximité (CSP) sont en cours de réalisation ou en voie de lancement à Annaba, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Ces infrastructures sont destinées à "contribuer à l'amélioration

de la prise en charge des attentes des jeunes dans le domaine de la pratique sportive de proximité", a ajouté la même source, faisant également état de la réalisation de 9 terrains de football dans différentes localités de la wilaya.

Quatre auberges de jeunes, 3 maisons de jeunes, 5 piscines de proximité, dont une en voie d'achèvement dans la commune de Sidi-Amar, 2 salles omnisports de 500 places chacune, 5 salles polyvalentes, 6 salles spécialisées et 2 terrains de football figurent parmi les projets retenus dans ce plan d'investissements publics au bénéfice du secteur de la jeunesse et des sports, a-t-on encore noté.

Les responsables de la DJS ont rappelé qu'une enveloppe globale de près de 2,4 milliards de dinars a été octroyée, dans cette wilaya, au secteur de la jeunesse et des sports, au titre du plan quinquennal 2010-2014, a-t-on également indiqué.

Par ailleurs, le Centre de rééducation sportive et physique (CREPS) de Seraïdi, destiné aux sportifs de haut niveau, resté à l'abandon durant des années, fait actuellement l'objet d'une "restauration complète", a ajouté la même source, précisant qu'une somme de 1,36 milliard de dinars a été dégagee pour cette action qui devrait valoriser cette infrastructure implantée dans un site paradisiaque, en plein cœur de la forêt.

APS

CONSTANTINE, ADMINISTRATION PUBLIQUE

Une structure pour traiter et gérer les doléances

Les différents services de l'administration publique seront dotés, "avant la fin de l'année en cours", à Constantine, d'une structure chargée du suivi et de la gestion des doléances des usagers du service public, a indiqué, lundi, le wali, M. Noureddine Bedoui.

PAR BOUZIANE MEHDI

La création de cette structure s'inscrit dans le cadre des "mesures d'urgence" contenues dans une circulaire du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, relative à l'amélioration de la relation entre l'administration et le citoyen et à la réhabilitation des services publics administratifs, a précisé le wali au cours d'une journée d'étude consacrée à ce sujet, rapporte l'APS.

Cette nouvelle structure aura pour but principal de "prendre en charge toutes les doléances et autres requêtes adressées par les administrés au wali, aux chefs de daïras ainsi qu'aux présidents des Assemblées populaires communales (APC)", a souligné M. Bedoui, faisant part de l'impact de cette structure dans la "réappropriation des missions de service public de l'administration".

Cette mesure vise aussi à "crédibiliser l'action de l'Etat et des collectivités locales", a encore indiqué M. Bedoui, insistant, devant les chefs de daïra, les responsables administratifs et les secrétaires généraux des communes, sur l'urgence de mettre en œuvre des "mécanismes opérationnels pour la prise en charge effec-



tive des doléances des citoyens et les faire suivre d'effet".

L'encadrement de cette nouvelle structure sera confié à des administrateurs compétents qui seront chargés, entre autres, de coordonner et de superviser l'activité des fonctionnaires préposés à l'accueil des citoyens, a encore fait savoir le même responsable, ajoutant que des cycles de "formation adaptée" seront dispensés aux agents concernés.

L'administration locale est appelée aujourd'hui à "rompre avec toutes les attitudes marquées par le laxisme et les comportements bureaucratiques", a souligné chef de l'exécutif local.

La mise à la disposition des usagers du service public administratif des "supports

de communication nécessaires" pour les informer des suites réservées à leurs requêtes ou doléances figure également parmi les mesures d'urgence devant être exécutées dans le cadre du processus en cours de réhabilitation du service public et d'amélioration de la relation administration-citoyen, a ajouté le wali.

Un programme d'inspection sera mis en œuvre pour permettre une exécution sans failles des mesures prises dans ce sens, a-t-il indiqué, rappelant qu'une première mesure portant sur le port obligatoire d'un badge identifiant les agents exerçant aux guichets des services de l'état civil sera mise en pratique avant le 15 décembre 2012.

B. M.

ILLIZI, ACTION SOCIALE

Nouvelles structures pour les personnes aux besoins spécifiques

De nouvelles structures destinées à une meilleure prise en charge des personnes aux besoins spécifiques ont été retenues en faveur du secteur de l'action sociale dans la wilaya d'Illizi, ont indiqué les responsables locaux du secteur.

Il s'agit d'un centre polyvalent de sauvegarde de la jeunesse à Illizi, d'une capacité d'accueil de 100 places, dont 50 en régime d'internat qui attend l'affectation des postes budgétaires pour son exploitation et d'un centre médico-pédagogique (CMP) pour enfants déficients mentaux de 100 places, livrable en janvier prochain, a indiqué le DAS, Salah Bouâmama.

Le secteur de l'action sociale recense dans la wilaya d'Illizi un nombre de 714 personnes aux besoins spécifiques, dont 386 présentant un handicap à 100%, selon le même responsable.

Une série d'activités ont été organisées lundi à Djanet dans le cadre de la commémoration de la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre), ont indiqué les responsables du CMP pour enfants déficients mentaux de cette ville. Initiées avec le concours de l'association "Mozit" pour handicapés, elles ont porté sur des activités ludiques et récréatives



mises sur pied au village touristique Timerzouka, ainsi que sur une exposition d'information et la présentation de communications-débat avec la participation de partenaires sociaux et de parties concernés par le thème.

Le CMP pour enfants déficients mentaux de Djanet, unique structure du genre au

niveau de la wilaya, a organisé, en coordination avec l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle, une rencontre consacrée à l'examen de questions liées à l'amélioration de la situation et de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques dans la région.

APS

EL BAYADH, LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Plantation de 3.433 hectares

Une superficie de 3.433 hectares, exposée au phénomène de la désertification, a été reboisée à travers la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris de la Conservation des forêts de la wilaya. Lancée en 1999, cette opération de reboisement a permis la plantation, dans le cadre de la lutte contre la désertification, d'arbres résistants et adaptés à la région sur une superficie de 2.378 ha, outre la réalisation de ceintures vertes sur 1.055 ha à proximité des centres urbains, a précisé le conservateur des forêts d'El-Bayadh, Djedid Bouakkaz. Ces programmes de reboisement et de lutte contre la désertification, réalisés à plus de 80%, devront être achevés avant la fin de l'année en cours. Les services de la Conservation des forêts ont, en coordination avec les associations environnementales, planté cette année des arbres d'alignement sur un linéaire de 25 km aux abords des routes. Plus de 7.000 arbrisseaux ont été distribués cette année au profit des comités de quartiers et des associations activant dans le domaine de l'environnement, pour mener des actions d'embellissement du cadre urbain et de réalisation d'espaces verts, en appui aux campagnes de reboisement, a souligné le même responsable.

M'SILA, HUILE D'OLIVE

Production prévisionnelle de plus d'un million de litres



La production d'huile d'olive devrait atteindre plus d'un million de litres dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La campagne de cueillette d'olives lancée à la mi-novembre dernier, prévoyant le ramassage de quelque 90.000 quintaux d'olives sur une superficie de 3.500 hectares, permettra d'accroître de 100.000 litres la production d'huile par rapport à la dernière campagne, a estimé la même source. Les responsables de la DSA, faisant part de l'entrée en production, cette année, de plusieurs oliveraies nouvelles, ont précisé que 80% de la production oléicole sera triturée par quatre huileries, dont une a été récemment mise en service à Boussaâda. La wilaya de M'sila bénéficiera prochainement des services de trois nouvelles huileries initiées par des investisseurs privés, a-t-on encore indiqué, rappelant que la production d'huile d'olive a connu, ces dernières années, une nette augmentation, passant de 100.000 litres en 2.000 à plus d'un million de litres. Pas moins de 200 postes d'emploi temporaires ont été créés au bénéfice de jeunes de régions rurales à la faveur de la campagne de cueillette en cours, ont encore indiqué les services de l'agriculture. APS

SYRIE

**Violents combats
près de Damas**

Les heurts entre opposants au régime et armée faisaient rage jeudi aux abords de la capitale syrienne, défendue avec acharnement par l'armée, au moment où la chef de la diplomatie américaine Hillary Clinton a rencontré à Dublin son homologue russe Sergueï Lavrov et l'émissaire international Lakhdar Brahimi.

En début de soirée à Damas, une voiture piégée a fait un mort et plusieurs blessés dans un quartier alaouite, communauté dont est issu le président, selon la télévision d'Etat.

Des renforts militaires ont été envoyés pour reconquérir Daraya, à l'ouest de la capitale. L'agence officielle Sana a affirmé que la ville serait "bientôt totalement nettoyée des terroristes".

A al-Safira, près d'Alep le Front islamiste al-Nosra s'est emparé d'une centrale électrique. La télévision officielle a pour sa part annoncé que les rebelles avaient fait sauter une station de gaz alimentant la centrale, entraînant une coupure de courant à Alep.

Selon un bilan provisoire les violences ont fait jeudi au moins 57 morts. Depuis plus de 20 mois, 42.000 personnes, en majorité des civils, ont perdu la vie. La diplomatie américaine a dénoncé jeudi les groupes de jihadistes combattant en Syrie, notamment le Front Al-Nosra.

PALESTINE, CONSTRUCTION DE
NOUVELLES COLONIES**Berlin affiche son
désaccord**

Angela Merkel a affirmé son désaccord avec le Premier ministre israélien Netanyahu sur les projets d'expansion de colonies à Jérusalem et en Cisjordanie, lors d'une conférence de presse jeudi à Berlin. "Sur la question des colonies, nous sommes d'accord pour dire que nous ne sommes pas d'accord", a dit Angela Merkel, après avoir rencontré Benjamin Netanyahu et ses ministres à la chancellerie.

Elle a cependant souligné qu'il s'agissait de la recommandation d'un pays ami. "Israël prend ses décisions lui-même. Nous ne pouvons que donner une recommandation", a-t-elle dit.

"Je n'ai pas changé de politique. C'est une vieille politique", a répondu Benjamin Netanyahu, qui a essuyé de vives critiques internationales sur les projets d'élargissement de colonies juives dans les territoires palestiniens.

"Je pense que la racine du problème, ce ne sont pas les colonies. J'espère que nous allons engager une discussion sur une coexistence mutuelle, une paix mutuelle, avec au moins une partie des Palestiniens", a-t-il dit. "Je n'y ai pas renoncé. Nous ne renonçons pas si vite", a-t-il insisté.

Rappelant une constante de la politique allemande, Angela Merkel a déclaré que la sécurité d'Israël était pour l'Allemagne "une partie de sa raison d'Etat". Et d'ajouter que les deux dirigeants avaient discuté pour "voir comment l'améliorer".

"Nous pensons que les efforts pour une solution allant vers deux Etats - l'un hébreu, l'autre palestinien - doivent être poursuivis", a-t-elle dit, appelant à un retour à la table des négociations.

EGYPTE, VIOLENCES PRO ET ANTI-MORSI

**Le nouveau décret, source
de toutes les discordes**

L'opposition dénonce une dérive autoritaire de Mohammed Morsi depuis que ce dernier a élargi considérablement ses pouvoirs par un décret mettant ses décisions ainsi que la commission constituante à l'abri de tout recours en justice. Elle demande aussi l'abandon du référendum prévu le 15 décembre sur le projet de Constitution, accusé d'offrir peu de garanties pour les libertés d'expression et de religion.



L'opposition égyptienne a de ce fait prévu de nouvelles manifestations vendredi 7 décembre, pour exiger de Mohamed Morsi qu'il retire ce décret lui accordant des pouvoirs exceptionnels, au lendemain d'un discours de ce dernier dans lequel il a refusé de faire machine arrière. La crise politique qui divise le pays depuis l'annonce de ce décret le 22 novembre a dégénéré en violences entre pro et anti-Morsi devant le palais présidentiel cette semaine, au cours desquelles sept personnes ont été tuées et des centaines blessées.

Le Front du salut national (FSN), une coalition de l'opposition présidée par l'ex-chef de Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Mohamed ElBaradei, a estimé que "le fait que la présidence (...) persiste à ignorer les demandes et les protestations du peuple a fermé la porte à toute tentative de dialogue". "Le Front renouvelle son appel aux Egyptiens à se rassembler dans les diverses places d'Egypte vendredi", a indiqué le FSN dans un communiqué.

Les jeunes du 6-Avril, qui avaient con-

tribué à lancer la révolte contre Hosni Moubarak l'an dernier, également membres du FSN, ont appelé à des marches "au départ de toutes les mosquées de Guizeh et du Caire vers le palais d'Ittihadiya et de toutes les mosquées d'Egypte vers les places de la révolution". "A bas le pouvoir du Guide" des Frères musulmans dont est issu le président, "A bas Mohamed Morsi", ont-ils indiqué dans un communiqué.

Morsi invite au dialogue...

Dans un discours jeudi soir, le président Morsi s'est montré ferme sur ses prérogatives et a maintenu le référendum, tout en invitant l'opposition au dialogue. "J'appelle tous les partis politiques à un dialogue le samedi 8 décembre au palais présidentiel", a déclaré M. Morsi dans un discours en direct, précisant que les discussions devraient porter sur l'élaboration d'une loi électorale et sur une feuille de route à suivre après le référendum.

Peu après l'intervention du président islamiste, de violents combats ont éclaté

près du siège des Frères musulmans au Caire entre des manifestants et les forces de l'ordre qui ont fait usage de gaz lacrymogènes. Auparavant, certains manifestants avaient pu pénétrer par l'arrière du bâtiment et y mettre le feu, selon un porte-parole de la confrérie dont M. Morsi est issu, mais un responsable de la sécurité a assuré que l'incendie était limité et que la police avait repoussé les manifestants.

Barack Obama a exprimé sa "profonde inquiétude" après ces manifestations lors d'un coup de téléphone au président Mohamed Morsi, a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué. Le président Obama a encouragé l'appel au dialogue lancé par Mohamed Morsi, mais a ajouté que ces réunions "devaient se tenir sans conditions préalables" et que les dirigeants des partis d'opposition devaient y participer. L'opposition demande aussi l'abandon du référendum prévu le 15 décembre sur le projet de Constitution, accusé d'offrir peu de garanties pour les libertés d'expression et de religion.

R. I./Agences

TUNISIE, GRÈVE GÉNÉRALE À SIDI BOUZID, KASSERINE, GAFSA ET SFAX

Les tensions ne baissent pas

Quatre régions réputées instables, dont Sidi Bouzid, ont entamé jeudi 6 décembre une grève générale très suivie à l'appel de la puissante centrale syndicale UGTT. Depuis quelques jours, le syndicat est en conflit ouvert avec les islamistes d'Ennahdha au pouvoir. Une grève nationale est prévue le jeudi 13 décembre.

Jeudi, quatre régions ont entamé une grève très suivie, à l'appel de la puissante centrale syndicale de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT).

Outre Sidi Bouzid et Kasserine, le débrayage est observé à Gafsa, région minière qui est le théâtre de conflits sociaux récurrents, et Sfax. Ces gouvernorats sont réputés instables, notamment ceux du Centre-Ouest, économiquement marginalisés. Les affrontements y ont été particulièrement intenses durant la révolution, qui avait débuté le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid avec l'immolation du vendeur ambulant Mohammed Bouazizi.

L'essentiel des institutions publiques et privées n'ont pas ouvert leurs portes jeudi matin dans ces régions, à l'appel des branches régionales de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT). Seules des petites boutiques et cafés de quartier fonctionnaient dans la matinée.

Ces grèves régionales sont un prélude au débrayage national prévu le 13 décembre par le syndicat pour dénoncer une attaque contre son siège mardi à Tunis. Selon l'UGTT, cet assaut a été orchestré par des milices islamistes pro-Ennahdha, le parti au pouvoir.

Elles interviennent quatre jours après la fin de près d'une semaine de heurts entre policiers et manifestants à Siliana (sud-ouest de Tunis), après qu'un appel à l'arrêt du travail y a dégénéré en violences faisant 300 blessés.

Des centaines de manifestants ont défilé à Sidi Bouzid. Le même scénario s'est répété à Gafsa où la grève a été suivie à 95%, selon l'UGTT. Dans son histoire, le syndi-

cat, qui revendique un demi-million de membres, n'a appelé qu'à deux grèves nationales. La première a eu lieu en 1978, et l'autre, de deux heures, le 12 janvier 2011, deux jours avant la chute du régime de Zine El Abidine Ben Ali.

UGTT contre Ennahdha

Dans un communiqué publié jeudi, le cabinet du Premier ministre appelle tous les fonctionnaires dans tous les établissements à reprendre le travail. La veille, le puissant chef d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, avait vivement critiqué l'UGTT en la qualifiant « d'opposition radicale ». Les conflits sociaux, manifestations violentes et crises politiques s'intensifient à l'approche du deuxième anniversaire de la révolution, le 17 décembre.

De peur que la Tunisie ne s'engage sur « le chemin de la perdition », le président Moncef Marzouki a appelé à un remaniement du gouvernement, mais le Premier ministre Hamadi Jebali n'y a pas répondu.

Agence

NOUVELLE LOI SUR LE SPORT

Éliminer les zones d'ombre pour l'essor du professionnalisme



Le professionnalisme dans le football algérien connaîtra un meilleur développement avec la promulgation prochaine de la nouvelle loi sur le sport qui va éliminer les "imperfections et dysfonctionnements" constatés depuis le lancement de ce projet en 2010, a indiqué mercredi soir, le ministre de la jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi.

Page 12



FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (14^E J)

L'USMH sur sa lancée

La 14^e et avant-dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 1, prévue aujourd'hui, offrira aux puristes un plateau royal avec à l'affiche le derby de la capitale des Hauts-Plateaux entre l'ES Sétif et le CA Bordj Bou Arreridj, alors que l'USM Harrach veut rester sur sa lancée.

Page 14

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (14^E J)

L'USMH sur sa lancée

La 14^e et avant-dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 1, prévue aujourd'hui, offrira aux puristes un plateau royal avec à l'affiche le derby de la capitale des Hauts-Plateaux entre l'ES Sétif et le CA Bordj Bou-Arreidj, alors que l'USM Harrach veut rester sur sa lancée.

PAR MOURAD SALHI

Ayant réussi à revenir avec un précieux point de son déplacement à Tizi-Ouzou, l'ES Sétif qui partage la place de leader avec l'USM Harrach, tentera de s'offrir son voisin du Bordj, pour rester toujours leader. En dépit de sa mission qui s'annonce ardue devant une formation bordjienne très accrocheuse, l'Entente n'a d'autre choix que d'empocher la totalité des points mis sur sa pelouse. Le CA Bordj Bou Arreidj, qui reste sur une courbe ascendante, tentera de son côté de revenir au bercail avec un bon exploit pour confirmer les derniers résultats.

Les joueurs de l'entraîneur français, Hubert Velud, auront également une oreille tendue vers le stade 1er novembre d'El Harrach, où l'USM Harrach, son fidèle concurrent, recevra le CS Constantine, dans l'une des belles affiches de cette nouvelle journée.

Les Harrachis, qui restent sur une large victoire face aux voisins du CR Belouizdad (4-2), tenteront aujourd'hui de confirmer leur regain de forme, en accueillant la formation du CSC de l'entraîneur français, Roger Lemerre. L'actuel leader du championnat national de ligue, part a priori favori pour glaner les trois points de la victoire, vu des excellentes dispositions affichées, il n'en demeure pas moins que la vigilance devrait être de mise face au CSC, qui cherchera à revenir avec un bon résultat.

La JSM Béjaïa, vainqueur à domicile face à l'USM Alger (2-0), et qui aspire à terminer cette phase aller sur une bonne note, avec à la clé une place sur le podium, effectuera un déplacement périlleux à Béchar pour donner la réplique à la JS Saoura, très difficile à



manier sur son jardin. Les coéquipiers de Braham Zafour qui ont affiché leurs prétentions à jouer les premiers rôles, dès le début de la saison, seront appelés à bien négocier ce long voyage au Sahara s'ils ne veulent pas être rejoints au classement par l'USMA, qui reste aux aguets, et qui devait accueillir hier le nouveau promu, l'USM Bel-Abbès. Le MC Alger, qui reste sans la moindre victoire depuis trois matches, est appelé à réagir aujourd'hui face au club de la capitale des Aurès, le CA Batna,

s'il veut éviter toute crise. Les Batnéens qui occupent actuellement l'avant-dernière place au classement général, ne comptent pas rater cette

belle occasion à domicile pour améliorer leur position au classement général. Les Algérois seront certainement mis à rude épreuve par une formation du CAB, qui n'aura d'autre alternative que la victoire pour s'extirper de la zone des relégables.

L'autre belle affiche de la journée aura lieu à El Eulma entre le Mouloudia d'El Eulma et la JS Kabylie. L'équipe locale, invaincue depuis l'arrivée de Rachid Belhout à la barre technique, recevra une formation kabyle mal en point cette saison. Cette rencontre mettra aux prises deux formations aux objectifs diamétralement opposés. Les Kabyles qui veulent quitter la zone des turbulences, seront en mission difficile face au MCEE, intraitable dans son jardin de Messaoud Zouggar, et qui va chercher à se rapprocher du podium. A l'ouest, le stade Boumezzag de Chlef sera le théâtre d'un derby alléchant entre l'ASO Chlef et le MC Oran, deux équipes qui vont chercher certainement à remporter les trois points mis en jeu pour quitter le bas du tableau.

Enfin, le match entre le WATlemcen et le CR Belouizdad qui devait jouer hier le match retour de la coupe arabe face à Novil Still des Iles Comores, a été reporté au 11 décembre prochain. Les protégés de l'entraîneur Fouad Bouali, rappelés-le, ont perdu à l'aller sur tapis vert (3-0) pour ne pas s'être déplacés aux Comores.

M. S.

Programme des rencontres

El Eulma	: MCE Eulma - JS Kabylie (18h)
Batna	: CA Batna - MC Alger (15h)
Alger (1 ^{re} -Novembre)	: USM Harrach - CS Constantine (15h)
Béchar	: JS Saoura - JSM Béjaïa (15h)
Chlef	: ASO Chlef - MC Oran (15h)
Sétif	: ES Sétif - CABB Arreidj (17h45)

CS CONSTANTINE

Yacine Fersadou nouveau président

Yacine Fersadou a été élu nouveau président du conseil d'administration de la Société sportive par actions SSPA/CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), a affirmé vendredi le directeur sportif du club, Mohamed Boualhabib. "Fersadou a été élu par les membres du conseil d'administration en tant que nouveau président de cette structure", a affirmé Boualhabib à la Radio nationale. Cette élection intervient après la

signature officielle du contrat de rachat par Tassili Airlines de la majorité des actions du club constantinois (75%). Le capital de la SSPA sera porté à 100 millions de dinars. Il était de l'ordre de 40 millions de dinars, rappelle-t-on. Le nouveau conseil d'administration est composé de 7 membres. Cinq appartenant à Tassili Airlines, alors que Fersadou et Boualhabib, représentent le club. "Ce partenariat va permettre au CSC de faire un saut vers le vrai

professionnalisme, restructurer le club, et entamer dans les meilleures conditions notre vrai chantier, à savoir la formation, qui reste notre cheval de bataille", a-t-il ajouté. En championnat, le CSC qui pointe à la 7^e place au classement de la Ligue 1 avec 20 points, effectuera samedi un déplacement périlleux à Alger pour croiser le fer avec le co-leader, l'USM Harrach, en match comptant pour la 14^e journée.

TOURNOI UNAF (U-19)

Dix arbitres retenus dont quatre algériens

Dix arbitres officieront les rencontres de la coupe de l'Union nord-africaine de football (Unaf) des moins de 19 ans (U-19), qu'arbitre Alger et Blida à partir de vendredi après midi jusqu'au 13 de ce mois, a t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). L'Algérie est représentée par quatre arbitres à savoir : Mohamed Bichari et Sofiane Bouster (arbitres centraux), Mohamed Benarous et Mohamed Maknous (arbitres assistants). Pour sa part, la Tunisie est présente avec les referees: Yosr Saadallah (arbitre central), Kamel Abdelmoumen et Seif Eddine Soussi (arbitres assistants). Pour quant au Maroc, il a présenté trois arbitres, en l'occurrence, Khaled Enouni (arbitre central), Abdelaziz Maharaji et Abdelhal Karkouri (arbitres assistants). Six formations prennent part au tournoi de l'UNAF : l'Algérie (A et B), la Tunisie, le Maroc, l'Egypte et le Niger, alors que le Bénin a déclaré forfait. Pour le premier jour du tournoi, l'Algérie A affronte le Maroc au stade Brakni (Blida) pour le compte du premier groupe, alors que



L'Egypte croise le fer avec le Niger au stade de Zéralda (Alger), comptant pour le second groupe. Les deux matches débutent à 15h15, rappelle-t-on.

HANDBALL

La reprise du championnat la semaine prochaine



Le championnat d'Algérie masculin de handball, gelé depuis plusieurs mois, va reprendre la semaine prochaine, a annoncé le président de la Fédération internationale de handball (IHF), Mostapha Moussa Mostapha, à l'issue de discussions avec le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mohamed Tahmi, jeudi à Alger. "Je me suis entretenu avec le ministre Tahmi et nous avons conclu à la reprise du championnat d'Algérie la semaine prochaine. Puis la sélection algérienne se préparera au Mondial-2013 (11-27 janvier en Espagne) et bénéficiera de tout l'apport du ministère pour faire bonne figure", a déclaré Moussa Mostapha lors d'un point de presse organisé au terme de sa réunion avec M. Tahmi à Djenane El-Mithaq. La situation de crise qui sévit au niveau de la Fédération algérienne de handball (FAHB), notamment en raison du système de compétition, a occasionné l'annulation du championnat d'Algérie messieurs 2011-2012 ainsi que le gel de l'exercice actuel. "Je crois qu'il y a eu un malentendu entre le ministère et la FAHB en raison de quelques déclarations du président de la fédération, Djaâfer Ait Mouloud, qu'il regrette d'ailleurs. Je suis ici pour présenter toute l'aide et les facilités pour que le handball algérien retrouve son lustre d'antan", a ajouté le patron égyptien de l'IHF. Moussa Mostapha a fait savoir, par ailleurs, que l'Algérie obtiendra dans un avenir proche l'organisation de compétitions internationales, à commencer par celle des jeunes, grâce aux infrastructures actuellement en construction. De son côté, le ministre Tahmi a qualifié de "bonnes" les relations qu'il entretient avec le président de l'IHF, répétant les déclarations du patron égyptien de l'instance internationale lorsqu'il a parlé de "malentendu". "Nous avons dit qu'il y avait un malentendu et nous étions optimistes pour régler ce problème entre nous", a-t-il dit. Invité à se prononcer sur la formule de compétition avec laquelle le championnat va reprendre, M. Tahmi a renvoyé la balle dans le camp de la FAHB et des clubs. "Le problème est un problème interne à la FAHB, pas celui du ministère. Il n'y aura pas d'immixtion du ministère, nous demandons à la fédération et aux clubs de trouver une solution, sinon ils iront à l'assemblée générale comme ça a été le cas avec le Comité olympique algérien", a-t-il dit. "Nous devons clore ce dossier, mais pas définitivement pour déterminer les responsabilités de chacun dans cette impasse", a indiqué M. Tahmi. Quant à la désignation d'Aziz Ait Dib comme "secrétaire général" (SG) de la FAHB, en remplacement de Habib Labane, démis de ses fonctions, le ministre a préféré jouer sur les mots, affirmant que ce poste est "directeur exécutif" et non pas "secrétaire général" et qu'il incombe donc au MJS de désigner son occupant, pas la fédération. Présent à ce rendez-vous avec la presse et invité à prendre la parole, le président de la FAHB, M. Ait Mouloud, a présenté une nouvelle fois ses excuses à M. Tahmi, assurant que le plus important était de trouver une "issue à cette impasse".

APS

NOUVELLE LOI SUR LE SPORT

Éliminer les zones d'ombre pour l'essor du professionnalisme

Le professionnalisme dans le football algérien connaîtra un meilleur développement avec la promulgation prochaine de la nouvelle loi sur le sport qui va éliminer les "imperfections et dysfonctionnements" constatés depuis le lancement de ce projet en 2010, a indiqué mercredi soir, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi.



Le projet du professionnalisme en Algérie n'a pas échoué. Il traverse une période de transition. Nous avons décidé de revoir la loi actuelle, qui a connu un échec, afin de la rendre plus performante", a déclaré M. Tahmi lors de l'émission "Face à la presse" diffusée par la Télévision algérienne. La nouvelle législation permettra, selon le ministre, d'introduire de nouvelles mesures destinées à éliminer les zones d'ombre et les flous qui caractérisent l'évolution du professionnalisme dans le sport roi en Algérie. Deux championnats professionnels (Ligue 1 et 2) ont été lancés par la Faf en 2010 et 32 clubs se sont retrouvés propulsés au statut professionnel, sans une profonde réflexion et une période d'apprentissage puisque le professionnalisme exige plus de rigueur dans la gestion. Tout en soulignant que l'Etat continuera à soutenir le professionnalisme, pour une période de cinq ans, conformément à une réglementation bien définie, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de "changer les choses, à travers l'instauration d'une meilleure gestion au sein des clubs. Pour Tahmi, la mauvaise gestion est visible notamment à travers les transactions de joueurs et les "contrats farineux" accordés aux nouvelles recrues, "au détriment

de la formation et des performances sportives". "Le moment est venu pour changer certaines choses, a-t-il dit, et la rigueur sera de mise, en premier lieu dans l'utilisation à bon escient de l'aide des pouvoirs publics. L'Etat continuera à apporter son soutien financier aux clubs, mais ces derniers doivent justifier leurs dépenses dans leurs bilans". Le soutien de l'Etat pour

les clubs doit servir, en premier lieu, à l'amélioration de la gestion globale de ces clubs, a fait remarquer le premier responsable du MJS, précisant que la nouvelle loi va accorder un intérêt particulier aux deux aspects : évaluation et contrôle. Le ministre a rappelé que les 32 clubs, en dépit des difficultés rencontrées, gardent toujours leur statut de club professionnel, sauf

une seule formation qui a rétrogradé en division inférieure. Mais, il s'est demandé s'il n'aurait pas été préférable, au départ, de lancer le professionnalisme avec 16 clubs au lieu de 32, en raison notamment de l'environnement économique défavorable d'alors. "La nouvelle loi permet d'envisager une réduction du nombre de clubs professionnels qui passerait alors de 32 à 16.", a-t-il fait savoir. Concernant le projet de construction des centres de formation, ou bases d'entraînement comme a tenu à le préciser le ministre, la nouvelle loi prévoit une nouveauté, puisque ce sont désormais les pouvoirs publics qui se chargeront de la construction de ces infrastructures - sur une parcelle de terrain appartenant à l'Etat - avant d'en faire une concession de longue durée au profit des clubs. Le professionnalisme dans le football algérien a été lancé "dans la précipitation" ce qui explique les problèmes rencontrés actuellement par les clubs, selon d'anciens joueurs et dirigeants ayant pris part mercredi au forum du journal *Echaab* consacré aux "50 ans du football algérien".

APS

EQUIPE NATIONALE

Le retour de Bougherra à la compétition différé

Le capitaine de la sélection algérienne de football, Madjid Bougherra, rétabli d'une blessure, ne fera pas son retour à la compétition ce week-end, puisqu'il sera encore une fois absent lors de la rencontre de son équipe Lekhwia face à Umm-Salal, vendredi pour le compte de la 10^e journée du championnat de Qatar de football, a annoncé jeudi l'entraîneur adjoint du détenteur du titre. "Pour ce match, on aura quelques absences au niveau de la défense, dont celle, habituelle, de Madjid Bougherra", a indiqué jeudi en conférence de presse, le Français Dominique Coberli, qui assure l'interim aux commandes techniques de Lekhwia depuis quelques semaines en raison de la maladie de son compatriote Eric Gerets. Opéré à deux reprises des adducteurs, Bougherra est resté éloigné des terrains depuis juin dernier. Il a réintégré les entraînements collectifs de son équipe il y a deux semaines, après avoir terminé une longue période de rééducation. Le joueur avait déclaré à l'APS, qu'il envisageait de renouer avec la compétition "début décembre", tout en se montrant optimiste quant aux possibilités d'être du rendez-vous africain qui attend les Verts à l'occasion de la CAN-2013 en Afrique du Sud. En voyant sa reprise de nouveau différée, l'ancien défenseur central des Glasgow Rangers, aura sûrement des difficultés pour rattrapper son retard en matière de compétition, estiment les spécialistes. Un avis partagé par le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qui avait exprimé des appréhensions dans ce registre lors de son dernier point de presse animé à l'issue du



match amical perdu par l'Algérie face à la Bosnie-Herzégovine (1-0) le 14 novembre au stade du 5-jillet (Alger). La sélection algérienne, qui affrontera la Tunisie, le Togo et la Côte d'Ivoire respectivement pour le compte du premier tour de la CAN, entamera le 2 janvier prochain ses préparatifs pour l'événement continental, avec notamment un stage en Afrique du Sud.

CLUB AFRICAIN

Incertitude autour de l'avenir de Lemouchia

L'éventualité d'un départ de l'international algérien Khaled Lemouchia du Club Africain, lors du prochain mercato n'est pas exclue par la direction de la formation tunisoise, selon Bassem Merhi, le superviseur général de la section football. "Départ de Max et Lemouchia? Tout est possible", a déclaré Merhi sur le plateau de l'émission "Belmekchoul" de la télévision locale "Hanibal", lorsque les cas du joueur algérien et son coéquipier camerounais ont été évoqués. Dimanche dernier, le milieu défensif des Verts n'a pas été retenu dans la liste des 18 lors de la première victoire du Club Africain dans le championnat local. Il est également annoncé absent pour le prochain rendez-vous de l'équipe en championnat. La presse tunisienne avait justifié cette défection par "une mesure disciplinaire" à l'encontre du joueur, alors que l'intéressé a nié dans la presse algérienne avoir le moindre problème de ce genre, précisant que son absence était due à "une blessure". Lemouchia (28 ans) avait rejoint le Club Africain en août dernier en provenance de l'USM Alger (Ligue 1, Algérie), club avec lequel il n'avait pas trouvé un accord pour une prolongation du contrat. Le Club Africain, où évolue également un autre international algérien, en l'occurrence, Abdelmoumen Djabou, envisage, selon le superviseur général de section football, de renforcer son effectif dès l'ouverture de la période des transferts d'hiver. "Il y aura trois ou quatre nouvelles recrues. Des noms? Nous n'en avons pas pour l'instant. Le président tient à renforcer l'effectif et nous ne recruterons que des joueurs de valeur", s'est-il engagé.

JS SAOURA

Le Nigérien Daouda Camilo recruté

L'international nigérien Daouda Camilo a signé en début de semaine un contrat le liant à la Jeunesse sportive de la Saoura (Ligue 1 de football) jusqu'en 2014, a-t-on appris mercredi auprès du responsable de la communication du club à Bechar. Ce recrutement, appelé à renforcer le compartiment offensif du club de la capitale de la Saoura, intervient à la suite de négociations menées par les dirigeants de la JS Saoura avec le manager de ce joueur, ex-sociétaire du club sfaxien (Tunisie), a précisé M. Salah Guerbi. Daouda Camilo (25 ans), avant-centre de la sélection du Niger, avait évolué de 2007 à 2009 au Coton Sport football de Garoua (Cameroun) où il a été sacré meilleur buteur en 2009 de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF), a fait savoir M. Guerbi. Camilo et le défenseur Bakayoko Sekou sont les deux joueurs d'origine africaine à évoluer au sein de la JS Saoura. La JS Saoura a consacré, depuis le début du championnat de la Ligue 1 de football professionnel, plus de 50 millions de dinars pour le recrutement de joueurs, a souligné M. Guerbi.

SABRI LAMOUCI, SÉLECTIONNEUR DE CÔTE D'IVOIRE

«Gagner la CAN 2013, c'est notre ambition»

Sabri Lamouchi, le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, fonde de gros espoirs sur la Coupe d'Afrique des nations de la CAF 2013 en Afrique du Sud, du 19 janvier au 10 février prochains. Sous la houlette du technicien français de 41 ans, les supporters des Eléphants espèrent voir une génération de joueurs exceptionnels remporter, enfin, un titre.

Sabri Lamouchi, quel sera le programme de préparation de la Côte d'Ivoire pour la CAN 2013 ?

Depuis le match gagné en Autriche le 15 novembre dernier (3-0), j'ai continué à voir des matches et à rencontrer les joueurs qui évoluent en Europe. Et je vais continuer à le faire tout au long du mois de décembre. Le 5 janvier, nous nous retrouverons à Paris pour nous envoler vers Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis, là où la sélection s'était préparée pour la CAN 2012, et où nous resterons jusqu'au 16. Sur place, j'organiserai une opposition interne le 10, avant le match amical prévu face à l'Egypte le 14.

Les listes définitives des 23 joueurs devront être communiquées dix jours avant le début de la CAN 2013 ; avec combien de joueurs comptez-vous partir en stage ?

23 ! J'ai choisi cette option, en sachant très bien que lors du stage, un joueur peut se blesser. J'aurai bien sûr une liste de remplaçants, lesquels seront prévenus. Mais je préfère que ces derniers restent dans leurs clubs, où ils seront soit en pleine compétition, soit en passe de la reprendre. Dans mon esprit, mon groupe est quasiment constitué.

Didier Drogba, après la fin du championnat de RP Chine, avait effectué auprès de la FIFA une demande de dérogation afin de pouvoir jouer quelques semaines dans un club européen. Cela lui a été refusé. Auriez-vous préféré une autre issue ?

La FIFA a pris une décision, il faut s'y plier. Mais c'est un mal pour un bien. Il y a deux façons d'aborder la question. S'il avait pu jouer avant la CAN, cela lui aurait permis de retrouver le rythme de la compétition, après quelques semaines d'arrêt en Chine. Mais en jouant, il aurait couru le risque de se blesser et de compromettre sa participation à la CAN. Didier s'entraîne avec Chelsea, son ancien club, et comme c'est un très grand professionnel, je sais qu'il sera prêt pour la compétition, même s'il manquera un peu de rythme au début. Il est consciencieux, il fait très attention à la récupération, au repos.

Le tirage au sort a placé la Côte d'Ivoire dans un Groupe D très relevé, avec la Tunisie, le Togo et l'Algérie ; que savez-vous de vos trois adversaires ?

L'Algérie et la Tunisie sont deux équipes qui pratiquent un football offensif, mais qui sont aussi difficiles à bouger. Techniquement, il y a beaucoup de qualité. J'ai remarqué chez elles une intelligence tactique et collective. Je



vais encore prendre le temps de les étudier d'ici à la Coupe d'Afrique des nations. Quant au Togo, dont c'est le retour au plus haut niveau, c'est une équipe qui a d'autres caractéristiques. Physiquement, cela me semble très fort. De toute façon, il faudra vraiment être à notre meilleur niveau si nous voulons passer le premier tour.

Et même aller plus loin. Car la Côte d'Ivoire

fait obligatoirement partie des favoris...

Bien sûr. Au même titre que la Zambie, tenante du titre, du Ghana, qui depuis plusieurs années fait preuve d'une réelle régularité, et bien sûr de l'Afrique du Sud, en tant que pays organisateur. Ce statut de favori nous l'assurons. Quand j'ai été nommé en mai dernier sélectionneur des Eléphants, j'avais parfaitement conscience du niveau de cette équipe. Elle a un très bel effectif, avec des joueurs qui ont gagné beaucoup de choses avec leurs clubs.

Mais rien avec leur sélection...

C'est vrai. Alors qu'il y a tout pour y parvenir. Quelque part, c'est un vrai gâchis. Et si cette génération ne devait jamais rien remporter, ce serait un immense gâchis ! Gagner la CAN 2013, c'est notre ambition. Je sais que mes joueurs en sont capables. Ils doivent s'approprier ce projet. Car pour certains d'entre eux, c'est sans doute leur dernière occasion de remporter cette compétition. Je crois en ce groupe.

La Côte d'Ivoire, qui possède beaucoup d'individualités, n'est-elle pas un peu prisonnière de sa réputation ?

Deux ivoiriens - Didier Drogba et Yaya Touré - font partie des cinq joueurs nommés pour recevoir le trophée du meilleur joueur africain de l'année 2012. Et Didier Drogba a été nommé dans la liste pour le FIFA Ballon d'Or 2012. Il y a donc de grosses individualités dans cet effectif. Mais c'est le collectif qui fera la différence, et pas seulement quelques joueurs. Prenez l'Espagne : elle a de grands noms, comme Andrés Iniesta, David Villa, Cesc Fabregas ou Xavi, et malgré tout, on parle davantage de la qualité de son collectif. Attention, je ne veux pas comparer la Côte d'Ivoire à l'Espagne. C'est juste un exemple, mais il faut s'en inspirer.

Depuis votre nomination inattendue et assez controversée, la Côte d'Ivoire est invaincue avec quatre victoires et deux nuls ; avez-vous mis les sceptiques de votre côté ?

J'ai accepté les critiques et les doutes au moment de ma nomination. Je comprends cela et je l'accepte, car après tout, je n'avais aucune expérience d'entraîneur. Il ne faut pas ignorer les critiques. Mais j'ai un passé de joueur de plusieurs années. Je ne suis pas un novice dans ce milieu. Il faut bien une première fois... Je ne sais pas si j'ai convaincu tout le monde. Mais je veux faire tout mon possible pour aider les joueurs à réaliser ce projet. J'engage ma crédibilité à chaque instant. On a montré des choses intéressantes, notamment au Sénégal (2-0, le 12 octobre) lors du match retour qualificatif pour la CAN 2013, dans un contexte très particulier.

CAN-2013

Une nouvelle pelouse pour le stade de Johannesburg

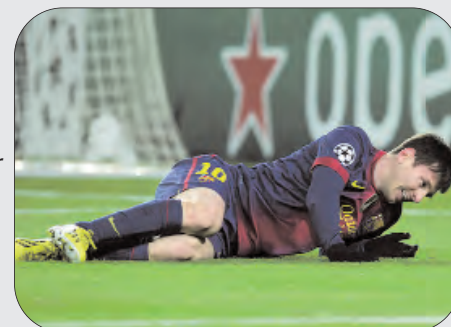
Le stade de Johannesburg, qui accueillera le match d'ouverture et la finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 du 19 janvier au 10 février, sera doté d'une pelouse hybride, a annoncé, jeudi, le comité local d'organisation de la compétition. Une nouvelle pelouse semi-artificielle devrait être installée à la mi-décembre pour minimiser un éventuel endommagement de la surface du jeu lors d'un gala musical que devrait animer prochainement un groupe américain de Rock, précise la même source. Les organisateurs de la CAN-2013 espèrent que le gazon hybride qui sera installé dans le stade de Johannesburg va régler le problème et permettra une plus grande fréquentation de la pelouse grâce au renforcement de ses fibres artificielles. La surface hybride est déjà largement utilisée dans le monde entier, y compris au stade Wembley, ainsi

que dans les stades de plusieurs clubs de Premier League anglaise comme Arsenal, Liverpool et Manchester City. Lors de l'Euro 2012, deux stades d'Ukraine avaient été dotés de terrain en gazon hybride connu sous le nom de Desso GrassMaster. Ce système se compose d'un terrain à base de pelouse 100% naturelle dans laquelle des fibres artificielles sont injectées à 20 cm de profondeur tous les 2 cm. Par conséquent, ce sont environ 20 millions de fibres artificielles qui renforcent la pelouse naturelle. Le système offre stabilité et solidité. Il garantit une surface uniforme et parfaite en tout temps. Le président du comité d'organisation Mvuzo Mbebe s'est dit confiant que le terrain sera en bon état pour la compétition. "Nous allons mettre le système Desso GrassMaster et ainsi le terrain ne sera pas affecté", a-t-il déclaré à la presse.

FC BARCELONE

Messi souffre de contusions au genou gauche

L'attaquant international argentin du FC Barcelone Lionel Messi, touché au genou et contraint de sortir sur une civière à la fin du match de Ligue des champions européenne contre le Benfica Lisbonne mercredi soir (0-0), souffre d'une "contusion sur la face interne du genou gauche", selon le club catalan. Les services médicaux du Barça ont affirmé que Messi n'aurait qu'une contusion sur la face interne du genou gauche, qui attend les résultats d'examens approfondis. Messi était entré à l'heure de jeu avec, notamment, pour objectif de battre le record de l'Allemand Gerd Müller de 85 buts marqués en une année. Il était sorti sur une civière à la suite d'un contact avec le gardien lisboète Artur, à la 85^e minute.



HYGIÈNE ET SANTÉ

Les mains, véritable bastion des microbes

A l'approche de l'hiver et de son lot de virus et bactéries, voici quelques conseils pour se parer... Ce n'est pas qu'une discipline que l'on inculque aux enfants: se laver les mains est la meilleure manière de se protéger des microbes, germes, parasites et autres agents infectieux, qui s'y déposent par milliers. «Les mains sont le facteur de propagation le plus important, indique Thierry B., pharmacien à Paris. D'abord parce qu'en avançant le corps, elles attrapent tout, ensuite parce qu'on les porte sans arrêt à notre visage, et particulièrement au nez et à la bouche.»

Planqués sous nos ongles ou fourrés entre nos doigts, les microbes ne tarderont pas à entrer dans l'organisme et à lui déclarer la guerre. Alors que l'hiver s'annonce, avec son lot d'épidémies de grippe et de gastro-entérite, mieux vaut user du savon plusieurs fois par jour.

Ne pas tomber dans la paranoïa

A en croire les études, il faudrait se laver les mains avant et après chaque repas, avant et après avoir fait la cuisine, avant et après un passage aux toilettes, mais aussi après un trajet dans les transports en commun, avoir toussé, caressé un animal et évidemment, serré la main de quelqu'un. Soit une vingtaine de fois par jour, au bas mot. A ce rythme, ne frôle-t-on pas le trouble obsessionnel compulsif (Toc)? «Il ne s'agit pas de tomber dans la paranoïa pour autant, rassure Thierry B. En réalité, il faut avoir conscience de ce qui se dépose sur nos mains pour savoir ce qui peut nous atteindre ou atteindre l'autre.» Car le geste ne sert pas seulement à se protéger soi-même, il protège aussi l'autre. Le pharmacien rappelle également que certains germes peuvent se déposer sur la nourriture et causer des infections alimentaires.

Dans les règles de l'art

Les plus tatillons d'entre nous le savent déjà: bien se laver les mains ne consiste pas en une poignée de secondes sous le robinet avec friction expresse des paumes et essuyage avec le torchon qui traîne. Pour faire cela dans les règles de l'art, les mains doivent être frottées dans leurs

moindres recoins et ce, jusqu'aux poignets, pendant au moins une minute. Une serviette propre ou du papier à usage unique pour se sécher, et le tour est joué. Pour dépanner, mettez au fond de votre sac un savon antiseptique ou antibactérien

Réflexes contre la bronchiolite

D'octobre à mars, la bronchiolite touche beaucoup d'enfants, surtout ceux qui vivent en collectivité. Pour réduire les risques, il est bon de rappeler que la bronchiolite se transmet essentiellement lors d'éternuements ou de toux, mais également par les mains et les objets touchés par des personnes infectées. En cas de symptômes de bronchiolite, tels qu'une gêne pour respirer, des difficultés pour boire et manger, des sifflements ou des quintes de toux fréquentes, les parents doivent consulter leur médecin traitant. -Lavez-vous toujours les mains avant de vous occuper de votre bébé. -Ne léchez pas la cuillère ou la tétine avant de la donner à votre enfant, et ne l'embrassez pas si vous êtes enrhumée. -Évitez si possible les lieux publics (centres commerciaux, transports en commun...) en période d'épidémie, car votre enfant risque d'être en contact avec des personnes malades. D'une façon plus générale, les parents et l'entourage proche de l'enfant sont appelés à se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon pendant trente secondes avant de prendre soin du nourrisson. Les personnes qui ont un rhume (et on sait que le rhinovirus a commencé à sévir) doivent impérativement porter un masque chirurgi-



cal pour s'occuper d'un enfant de moins de deux ans.

Toux : pas de camphre ni d'eucalyptus chez les petits

Nous sommes tentés de nous tourner vers les solutions naturelles. Mais attention,

lisons bien les notices. Les traitements contenant de l'eucalyptol ou du camphre peuvent entraîner des accidents neurologiques. Ils sont donc contre-indiqués chez les moins de 30 mois. De même, le miel n'est pas recommandé chez les moins de 1 an, en raison des risques de fausses routes (avalier de travers) et d'allergie.

Problèmes digestifs

Le mal de ventre est très fréquent et ses origines sont multiples : salpingite, endométriose, grossesse extra-utérine, ulcère, appendicite ou encore troubles digestifs (intestin irritable, constipation, ulcère...).

-Constipation :

La constipation se définit par une rareté des selles, s'accompagne également de selles dures nécessitant des efforts de poussées, mais aussi par des ballonnements et des douleurs intestinales. En plus de régularité dans les repas, moins de stress, plus d'activité physique, plus d'eau et plus de fibres alimentaires font partie des grandes règles d'hygiène de vie qui permettent souvent de mettre fin à la constipation.

-Syndrome de l'intestin irritable :

Maux de ventre, crampes abdominales, constipation...

Cette affection de la partie inférieure du côlon touche plus particulièrement des femmes de moins de 40 ans. Le syndrome de l'intestin irritable (ou du côlon irritable) est un trouble fonctionnel entraînant des douleurs au niveau du ventre, mais aussi des crampes abdominales, une constipation ou inversement des diarrhées, voire une alternance des deux.



Le traitement repose essentiellement sur un régime alimentaire excluant les aliments irritants pour le côlon, pour limiter les crises.

-Ulcère de l'estomac :

Il se traduit par des douleurs au niveau du ventre.

En cas d'ulcère d'estomac, la douleur abdominale est aggravée lors des repas ou lors de la prise de boisson. Cette affection est liée à une bactérie, *helicobacter pylori*, mais peut aussi avoir pour origine certains médicaments pris au long cours (anti-inflammatoires notamment) et le stress, tandis que le tabac, l'al-

cool et certains aliments sont connus pour aggraver l'ulcère. Le traitement de l'ulcère de l'estomac repose sur la prescription d'antibiotiques et de médicaments diminuant l'acidité de l'estomac.

-Colite ulcéreuse :

Elle provoque des douleurs au niveau du ventre. Également dénommée recto-colite hémorragique, la colite ulcéreuse est une maladie inflammatoire chronique intestinale touchant le rectum et le côlon. Selon l'étendue de l'inflammation, les douleurs au niveau du ventre s'accompagnent aussi de douleurs rectales, d'émission de sang et de glaire par l'anus, de fièvre et d'un amaigrissement. Le traitement est médicamenteux, mais nécessite l'adoption en parallèle d'un régime alimentaire sans résidus (sans fibre ni lactose). On retiendra que le mal de ventre est très fréquent et que les causes sont multiples. Mais au moindre doute, mieux vaut consulter car il peut s'agir d'une affection grave.

In Santé de A à Z

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Le costume nuptial de Tlemcen classé sur la liste

Le costume nuptial de Tlemcen (extrême-ouest d'Alger) a été inscrit, mercredi, par l'Unesco sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, à la faveur de la 7^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se tient au siège de l'agence onusienne à Paris.

Pour motiver sa décision, le Comité a affirmé que les rites et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen ont été transmis de génération en génération par les hommes et les femmes de la communauté, et servent de marqueur d'identité locale. Il a estimé que cette inscription pourrait encourager le dialogue mutuel entre les communautés et les groupes, tout en sensibilisant à d'autres pratiques et rituels vestimentaires de la région méditerranéenne et ailleurs. Les rites et les savoir-faire associés à la cérémonie du mariage dans la région frontalière de Tlemcen ont été inclus en 2010 dans une base de données nationale des biens culturels immatériels, gérée par le ministère de la Culture. L'inscription du costume nuptial tlemcenien sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité n'a reçu aucune objection de la part des membres de l'Organe subsidiaire du Comité ad-hoc de l'Unesco. Pour le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Slimane Hachi, qui a présenté le dossier algérien à l'Unesco au nom de la ministre de la Culture, cela "dénote du sérieux de ceux qui ont monté ce dossier, préparé avec minutie et mené avec diligence par le ministère de la culture depuis plus de trois ans".

"Cette consécration oblige l'Algérie et la communauté directement concernée à maintenir cette tradition du costume nuptial et à la transmettre fidèlement de génération en génération", a-t-il indiqué à l'APS. Le délégué permanent adjoint de l'Algérie à l'Unesco, Lahcene Bessikri, s'est félicité, lors d'une cérémonie organisée au siège de l'agence onusienne à l'occasion de cette consécration, de cette inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'hu-



manité. Cette inscription récompense, au-delà de Tlemcen et sa région, la perpétuation d'une tradition, dont le socle est Amazigh, sauvegarde de l'oralité et la valeur intrinsèque de l'artisan, a-t-il dit. Pour l'anthropologue Leila Belkaïd, c'est tout l'artisanat algérien que "nous avons la fierté de pouvoir faire connaître au monde aujourd'hui pour la première fois". "Il s'agit, fait rare, d'un artisanat citadin, en Algérie, l'art saharien ou rural étant le plus souvent privilégié, à juste titre parce ce sont des traditions extrêmement riches",

a indiqué Mme Belkaïd, qui a été chargée, en tant qu'experte dans le domaine, de préparer ce dossier par le ministère de la Culture.

Aux yeux de l'auteur du beau livre "Costumes d'Algérie" (2003 - Du Layeur Eds), une telle inscription au patrimoine de l'humanité encourage les chercheurs à se spécialiser dans des domaines du patrimoine où "nous avons des lacunes énormes, comme dans le costume, où nous sommes extrêmement peu nombreux", a-t-elle relevé. "On aimerait vraiment qu'il y ait un maximum de chercheurs qui puissent réaliser, à travers des projets comme celui d'aujourd'hui, que notre patrimoine est absolument fondamental et que justement le 50^e anniversaire de l'Indépendance c'est de se dire que l'objectif premier de cette indépendance consiste à se rapprocher son identité, et cela passe par le patrimoine", a-t-elle ajouté.

Le costume nuptial tlemcenien est le second bien immatériel algérien à être classé patrimoine culturel de l'humanité. En 2008, le même comité avait inscrit l'Ahalil dans le même chapitre. L'Ahalil, exprimé par des chants folkloriques typiques à la région de Timimoun (Sud), est une fête d'origine zénète célébrant la naissance du Prophète de l'islam et marquant l'attachement de la population à la tradition.

R. C

3^{ES} RENCONTRES LITTÉRAIRES INTERNATIONALES DE NOUAKCHOTT

Les «traversées mauritanides» du 9 au 14 décembre

Des hommes de lettres, des critiques littéraires et des artistes africains prendront part aux 3^{es} rencontres littéraires internationales "Traversées mauritanides", organisées à Nouakchott (Mauritanie) du 9 au 14 décembre, annoncent les organisateurs. Placée sous le thème "Ecrits et cris", cette édition organisée par l'association "Traversées mauritanides", en collaboration avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ainsi que des programmes de soutien de l'Onu, prévoit un large programme littéraire mais aussi des représentations de théâtre, des projections cinématographiques et des spectacles de musique. De grands noms de la littérature

africaine seront présents à ces rencontres, à l'instar des Sénégalais Ken Bugul et Felwine Sarr (initiateur des rencontres "printemps d'Afrique"), le Togolais Sami Tchak (grand prix littéraire d'Afrique noire en 2004) ou encore le Tchadien Noël Ndjékéry. Le romancier et universitaire algérien Amine Zaoui prendra part, lui aussi, à ces rencontres aux côtés de plusieurs hommes et femmes de lettres mauritaniens qui sillonneront, cinq jours durant, plusieurs établissements scolaires et universitaires. Le programme de la manifestation prévoit des tables rondes et des rencontres littéraires sur l'écriture en arabe et en dialectes arabes ainsi que des ateliers d'écriture

destinés aux écrivains, étudiants de la faculté des lettres de Nouakchott et aux jeunes talents. Dans un autre registre, les rencontres accueilleront également la comédienne et metteur en scène belge Marie Ruggeri (plusieurs fois primée) qui présentera une pièce théâtrale intitulée "Louise Michel - écrits et cris" ainsi que la photographe et réalisatrice française Françoise Dexmier qui animera le volet cinéma. Un volet du programme sera consacré à la poésie et aux arts lyriques afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle de la Mauritanie avec des lectures poétiques et des spectacles de slam dans plusieurs villes du pays.

APS

FESTIVAL NATIONAL DU COSTUME TRADITIONNEL ALGÉRIEN

Le Bastion 23 s'ouvre aux us et coutumes



Le Festival du Costume traditionnel algérien se tient depuis jeudi dernier au Palais des Raïs (Bastion 23) sous le thème « Coutumes et costumes en ville ».

Cette édition qui durera jusqu'à mercredi prochain a vu, pour son inauguration, la présentation d'une variété de tenues féminines traditionnelles telles le karako algérois, le burnous amazighe et la gandoura constantinoise.

En raison des difficultés à concevoir des vêtements masculins traditionnels devenus si rares, les organisateurs ont eu recours à des photos de personnalités connues tel le chanteur de la chanson chaabie Hadj M'hamed El Anka dont le costume a été conçu par Oulhafs (décédé en 1954) qui a également eu à habiller bien d'autres artistes. Le festival qui connaît la participation de plus d'une vingtaine de mannequins a été inauguré par la ministre de la culture, Khalida Toumi qui a souligné la nécessité de "valoriser ce festival en vue de préserver l'authenticité du costume traditionnel algérien".

La ministre a rappelé, dans ce contexte, la classification du costume nuptial de Tlemcen mercredi par l'Unesco sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE BATNA

Une pièce en amazighe

La première de la pièce "Ikenker", une adaptation du "Rhinocéros" d'Eugène Ionesco, montée en tamazight par le théâtre régional de Batna (TRB), a été donnée jeudi après-midi devant un public nombreux et très attentif. Adaptée par Nouri Seghir, la pièce est interprétée par de jeunes comédiens qui ont travaillé le texte traduit par le regretté Malek Bouguermouh, sous le titre "Rdjel ya h'laief". Le metteur en scène a mis l'accent sur la "dégradation morale des personnages qui se poursuit jusqu'à réduire l'homme au stade de l'animal", demeurant en ce sens, fidèle à la trame du texte original. Un seul personnage réussit à échapper à cette "épidémie" qui réduit tous les autres au stade du rhinocéros, en restant humain grâce à son "système immunitaire" que constitue, ici, l'image de la conscience vive qui résiste à la corruption. Cette pièce sera rejouée à Batna, à l'occasion du quatrième festival national du théâtre amazigh, prévu du 10 au 18 décembre courant.

APS

Cuisine

Piments au vinaigre



Ingrédients
1kg de petits piments verts.
1/2 litre d'eau.
350 g de sel.
1 l de vinaigre

Préparation
Commencer par faire bouillir l'eau et le sel, ensuite ajouter le vinaigre, et dès ébullition, verser le tout bouillant sur les piments. Laisser macérer une nuit entière. Le lendemain, les mettre en pots. Fermer hermétiquement.

A noter
Cette conserve se consomme après trois jours. Les cornichons se préparent de la même façon.

Purée de tomates



Ingrédients
1kg de tomates
de l'eau

Prendre de belles tomates bien rouges et saines. Les émincer puis les passer à la moulinette.

Faire attention aux déchets, si ceux-ci sont importants, et passer une seconde fois la purée de tomate dans un tamis pour éliminer les graines.

Ensuite, mettre à cuire dans une bassine sans cesser de tourner pendant 10 minutes. Remplir des bouteilles à large goulot et les envelopper dans du vieux linge puis les déposer debout dans une grande marmite. Verser dans celle-ci de l'eau à environ 3 cm au dessous du goulot de vos bouteilles. Stériliser doucement à couvert pendant une heure.

A noter
Les tomates peuvent être pilées doucement ou passées à la moulinette. Pour des bouteilles d'un litre, il faut laisser complètement refroidir puis les retirer et, bien sûr, n'oublier pas de fermer hermétiquement pour éviter de mauvaises surprises.

Variante
Tomates séchées (tomatich amyebssa)
Prendre de belles tomates bien rouges et saines et les couper dans le sens de la largeur sans toutefois les séparer. Les disposer ouvertes sur des planches en les alignant les unes à côté des autres. Puis les saupoudrer largement de sel. Les exposer au soleil mais ne pas oublier ne les rentrer chaque soir pour éviter qu'elles prennent l'humidité. Recommencer jusqu'à ce qu'elles soit complètement sèches et puis les enduire d'huile sur chaque face. Les placer bien serrées les unes sur les autres par rangées dans un grand bocal en verre épais ou dans un vase en terre vernie. Fermer le bocal hermétiquement.

nutrition et santé

Pourquoi grignotez-vous le soir ?

C'est plus fort que vous : bien après le dîner ou juste avant de dormir, vous dévalisez le frigo. Quelles en sont les raisons ? Quelles sont les solutions ?

Vous vous êtes privée toute la journée
A force de faire attention à votre ligne, vous freinez sans cesse vos envies. Le problème, c'est que ces envies non satisfaites vous mettent dans un état de frustration alimentaire constante. Du coup, le soir, vous craquez sur tout ce qui vous tombe sous la main tout en culpabilisant. Et le lendemain, vous faites encore plus attention. Un vrai cercle vicieux !

La solution
Ecoutez vos envies. Si le matin, vous salivez devant un pain au chocolat, n'hésitez pas ! Vous aurez toute la journée pour dépenser les calories absorbées. Et craquer sur un dessert au déjeuner vous évitera sûrement de vous empiffrer le soir !



Vous ne pouvez pas vous en passer
Tous les soirs, avant de vous coucher, vous croquez trois carrés de chocolat.

La solution:
Tant que cela ne vire pas à la boulimie, ne dérogez pas à cette règle. En remplaçant le chocolat par une pomme, vous risquez de vous frustrer et d'engloutir une tablette le jour suivant.

Vous êtes trop stressée
Une dure journée de travail ou un rendez-vous important le lendemain vous colle des tensions. Résultat : grignoter dans la soirée vous donne du courage pour y faire face.

La solution
Scindez votre dîner en deux. Faites une longue pause entre l'entrée et le plat principal. Plus tard dans la

soirée, dégustez tranquillement votre dessert.

Vous vous sentez déprimée
Manger entre les repas vous permet d'oublier vos soucis. Mais ce comportement alimentaire excessif peut entraîner une prise de poids qui deviendra un souci de plus !

La solution
Avec l'aide d'un psychologue, essayez de comprendre les raisons de ce comportement.

La tenue d'un carnet alimentaire (voir ci-dessous) peut aussi vous aider.

Notez tout dans un carnet
Inscrivez-y le lieu, l'heure et votre état d'esprit au moment du grignotage. De même, indiquez ce que vous avez mangé, en quelle quantité et le résultat (regret, bien-être...). Si vous n'avez pas craqué malgré l'envie, inscrivez pourquoi. Votre attention a peut-être été détournée par un coup de fil, vous vous êtes endormie... Après 15 jours, en relisant votre carnet, vous décrypterez mieux les raisons qui vous poussent à grignoter le soir.

Bon à savoir

Le café



Lorsque vous achetez votre café en grains, préférez celui à grains mats, car plus le grain est foncé et brillant, plus il aura d'amertume.

Si vous faites un café filtre, humectez d'abord le filtre d'eau froide avant d'y mettre la mouture. Si par mégarde vous faites bouillir votre café, vous pouvez essayer de le "sauver" en y versant immédiatement un peu d'eau froide et en attendant quelques minutes avant de le servir.

Pour conserver le café au chaud, un pichet isolé convient parfaitement. On trouve aussi sur le marché des tasses isolées en inox qui possèdent les mêmes avantages.



Votre cafetière et vos tasses peuvent différer de votre service de table puisque vous servez le café une fois le repas terminé. Ne jetez pas le marc de café. Utilisez-le comme engrais au jardin.

Astuces

Colorant alimentaire



On a l'habitude d'utiliser du curry ou du safran pour ajouter une petite touche de gaieté à nos plats. Un colorant bien plus économique se trouve peut-être dans votre jardin : la fleur du souci. Cette plante, réputée pour donner des

cheveux blancs aux jardiniers les plus consciencieux, pourrait bien avoir les faveurs des gastronomes. Elles peuvent être utilisées pour colorer et parfumer les soupes, le riz, etc. Quant aux feuilles, il suffit de les hacher menues pour donner un petit goût inattendu à votre salade.

Cuisson des petit pois

Pour rendre les petits pois plus savoureux, il suffit d'avoir du sucre sous la main : faites les cuire en les assaisonnant avec autant de sucre que de sel, vous obtiendrez un plat savoureux.



Anchois

Pour dessaler les anchois sans en altérer la saveur, rincez-les à l'eau froide. Ensuite, laissez-les tremper pendant quelques minutes, dans du lait cru ou dans du vinaigre de vin, puis épongez-les avec du papier absorbant.

O. A. A.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE PEIGNAIT MIEUX QUE LES ARTISTES D'AUJOURD'HUI

Les peintures animalières des hommes préhistoriques sont plus fidèles à la réalité que celles des artistes modernes

Une étude hongroise suggère que les artistes de la Préhistoire représentaient plus fidèlement le mouvement des animaux que les peintres et sculpteurs contemporains.

Depuis le XIX^e siècle, de nombreux artistes se sont appliqués à représenter des animaux en mouvement : chien sautant, cheval galopant, chat en fuite. Les exemples ne manquent pas pour évoquer ces œuvres inspirées entre autres des travaux du photographe britannique Eadweard Muybridge qui a, vers 1880, décomposé et étudié la démarche des quadrupèdes. Mais, bien avant eux, nos ancêtres du Paléolithique peignaient eux aussi, sur les parois des cavernes, la faune qui évoluait autour d'eux.

On est ainsi en droit de se poser une question cruciale : qui a le mieux réussi à rendre le mouvement des animaux ? Devant l'aspect primitif de certaines peintures laissées par nos ancêtres, la plupart seraient tentés de répondre, sans surprise, que les artistes contemporains ont fait preuve de davantage de fidélité et d'exactitude. Pourtant, ce ne serait pas le cas, selon une étude menée par Gabor Horvath, de l'Université Eotvos à Budapest (Hongrie). Publiés le 5 décembre sur *PLoS ONE*, ces travaux indiquent que c'est au contraire les hommes préhistoriques qui ont le mieux relevé le défi. Pour arriver à cette conclusion, Gabor Horvath et ses collègues ont examiné, d'une part, les œuvres pariétales de plusieurs grottes comme celle de Lascaux et, d'autre part, des tableaux et statues modernes représentant des animaux en mouvement. Pour chacun, les chercheurs ont estimé la qualité de chaque production en termes d'exactitude anatomique et ont ainsi pu évaluer le taux d'erreur.



Un taux d'erreur inférieur dans les œuvres de nos ancêtres

Comme l'explique l'étude, ils ont alors abouti à des estimations plutôt parlantes :

le taux d'erreur est de 83,5% dans les œuvres modernes datant d'avant les recherches d'Eadweard Muybridge (en 1887) et de 57,9% dans celles réalisées après ces (salutaires) recherches. Mais le taux d'erreur est de seulement... 46,2 % dans les représentations préhistoriques !

Nos ancêtres, les premiers Homo sapiens à s'exprimer par l'art, étaient donc vraiment talentueux et très probablement dotés d'une grande capacité d'observation qui leur permettait de représenter avec plus d'exactitude le monde qui les entourait.

Le corps serait-il bien plus expressif que le visage ?

Publiant leurs travaux dans *Science*, des chercheurs américains ont démontré expérimentalement que, contrairement à une idée répandue, le langage du corps est plus explicite que les expressions faciales. "Les yeux sont le miroir de l'âme", qui n'a jamais entendu et même vérifié ce célèbre proverbe ? Pour connaître les émotions d'une personne, beaucoup diront en effet qu'il suffit de scruter ses yeux pour savoir ce qu'il ressent. Et si ce n'était finalement pas dans notre visage que se situait le meilleur indicateur ? C'est ce qu'affirment les scientifiques de l'Université de New York qui viennent tout juste de publier leur étude dans la revue *Science*.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont tenté d'estimer la précision

des émotions exprimées par le visage et celles exprimées par le corps. Ils ont ainsi démontré à des volontaires des photos sur lesquelles des individus affichaient d'intenses émotions – en l'occurrence, des joueurs de tennis au moment de leur victoire ou de leur défaite. Puis, les chercheurs ont demandé à ces volontaires de se prononcer sur l'émotion dégagée (positive ou négative) sur chaque cliché. Point crucial : certaines photos ne montraient que le visage des champions, d'autres uniquement leur corps, d'autres enfin corps et visage. Au final, il s'est avéré que les participants ont bien mieux deviné l'état d'esprit des sujets photographiés lorsque leur corps (avec ou sans la figure) apparaissait. Interrogés, les 'cobayes' ayant eu accès aux photos visage + corps étaient convaincus

d'avoir lu la bonne réponse sur le visage observé, mais c'était bel et bien sur le corps puisque les gens n'avaient vu que les corps ayant montré des performances analogues. Au cours d'une seconde expérience, les chercheurs ont ensuite brouillé les cartes, utilisant des logiciels de retouche photographique pour affecter des visages exprimant telle émotion à des corps exprimant l'émotion contraire.

Une découverte utile pour mieux communiquer
Les résultats de cette 2^e expérience n'ont fait que confirmer ceux de la 1^{re}, montrant un corps bien plus efficace pour exprimer les émotions. "Ces résultats montrent que lorsque les émotions deviennent extrêmement intenses, la différence entre expres-



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ABS

Inventeur : Bosch - Date : 1973- Lieu : Allemagne

Le système anti blocage ABS (Anti - Blocking - System), mis au point par la firme allemande Bosh en 1973, est fabriqué en série depuis 1978. L'ABS permet, si on écrase la pédale de freins, d'immobiliser sa voiture en un temps minimum, en ligne droite ou en courbe, sur terrain mouillé, gravillonné ou verglacé, comme sur sol sec.

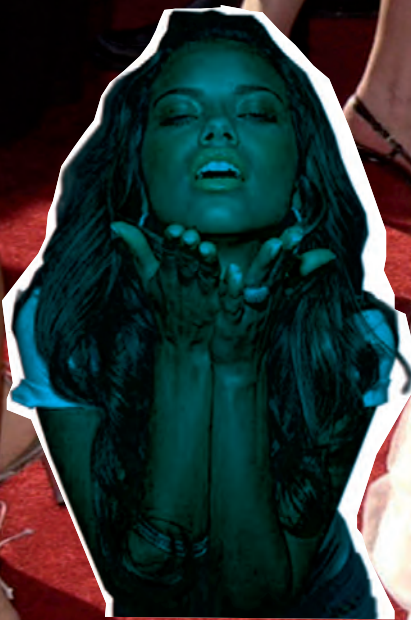




Sarah Jessica Parker

une "City Girl" au style toujours aussi appliqué

C'est une Sarah Jessica Parker toujours aussi apprêtée et élégante qui est venue soutenir sa grande amie, la rédactrice en chef du Vogue US Anna Wintour, à l'occasion de la soirée HBO organisée à New York hier (mardi 4 décembre) à l'occasion de la projection en avant-première du docu-



Adriana Lima :
Son entraînement de choc pour retrouver sa ligne

Adriana Lima est une superwoman. La star brésilienne, qui a fait son retour sur le podium de Victoria's Secret huit semaines tout juste après avoir donné naissance à sa deuxième fille, Sienna, vient de confier les secrets de sa forme et a brillé sur le plateau de l'émission matinale de CBS le 4 décembre, juste avant la diffusion du show annuel du

Paris Hilton :

L'héritière était invitée d'honneur en Inde

Assagie ces derniers mois, ringardisée par Kim Kardashian, Paris Hilton jouit encore d'une bonne cote de popularité comme elle a pu s'en rendre compte lors de son passage en Inde. «Wao! Quelle nuit fantastique! @riverviperi et moi avons fait une grande entrée à notre fête ce soir sur le dos d'un énorme éléphant. Seulement à Goa!» Sur Twitter, Paris Hilton n'était pas peu fière de relater ses aventures en Inde. Il faut dire que la sulfureuse héritière de la chaîne d'hôtels Hilton a eu droit à un traitement de choix. Avec son amoureux, le mannequin River Viiperi, la jet-setteuse croqueuse d'hommes a notamment visité le temple de Siddhivinayak à Mumbai avant de se rendre à un orphelinat puis de jouer les djettes pendant une soirée branchée de l'India Resort Fashion Week. Honneur suprême, Paris a reçu un portrait de Ganesh (dieu bienveillant de l'hindouisme)

